

Livre blanc de l'Union de la Nièvre

des Délégués Départementaux de l'Education Nationale



« Pour une école rurale durable »



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

nièvre
le département





A Pascal RIBAUD,
« cultivateur d'éducation »

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier et officier des Palmes
académiques.

Pascal nous a accompagnés pendant toute la préparation du séminaire « Panser ou repenser l'école »...

Il avait fortement insisté sur la nécessité d'écrire ce Livre Blanc.

Il nous a quittés brutalement un soir de l'été 2019, à l'âge de 64 ans...

- 4 Pourquoi un livre Blanc ?
- 5 Pour ne pas être... « les oubliés » chanson de Gauvain SERS
- 7 1ÈRE PARTIE :
RESTITUTION COMPLÈTE DU SÉMINAIRE
DU MARAULT DU 27 MARS 2019**
- 8 propos d'accueil par Martine GAUDIN, Présidente de l'UD des DDEN 58
- 10 Introduction par Alain LASSUS, président du Conseil Départemental 58
- 13 Intervention d'Achille WARNANT, doctorant en géographie : la Nièvre rurale, les ruralités...
- 18 Présentation de la convention Nièvre par Eric GIEN, adjoint à la DASEN
- 22 Compte-rendu de la Table ronde : « Quelle ambition éducative pour les jeunes nivernais ? »
- 25 Vidéos d'expériences : « Allons voir ce qui se passe ailleurs... »
- 26 Réactions à chaud du public (animation Post'it)
- 30 Synthèse atelier 1 : Ecoles connectées= écoles sauvées ?
- 32 Synthèse atelier 2 : Transfert de la compétence Ecole de la commune à une autre collectivité ?
- 36 Synthèse atelier 3 : Maison médicale/ pôle éducatif : du déconcentré au concentré...
- 38 Synthèse atelier 4 : Ecole/ collège : même combat ?
- 41 Conclusion par le témoin du jour : Eddy KHALDI, président de la Fédération Nationale des DDEN.
- 43 Clôture du séminaire par Pascale NIQUET- PETIPAS, DASEN de la Nièvre
- 45 2ÈME PARTIE : RÉFLEXIONS ET PISTES DE TRAVAIL PROPOSÉES...**
- 46 1. De la nécessité d'un bon état des lieux...
- 55 2. Les attentes des uns et des autres
- 60 3. CO-Construire
- 66 4. La question des transports scolaires
- 69 5. Un parcours à embûches
- 75 6. La place du périscolaire
- 77 7. Contractualiser...
- 80 CONCLUSION PROVISOIRE : POUR UNE ÉCOLE RURALE DURABLE...**
- 82 Remerciements
- 84 page glossaire

Pourquoi un livre blanc ?

Suite à la richesse et au volume des interventions lors du séminaire « Panser ou repenser l'école », il a semblé nécessaire à l'association des délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN), association organisatrice de ce séminaire, de poursuivre le travail de réflexion sur l'école en milieu rural dans la Nièvre, afin de passer de la réflexion à l'action pour anticiper l'avenir.

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à nos jours la population scolaire a connu une décroissance importante en milieu rural au niveau national, comme dans la Nièvre, entraînant chaque année, ou presque, des suppressions de classes et parfois des fermetures d'écoles. Au-delà de l'intérêt prioritaire des enfants et de leurs familles, l'organisation des implantations scolaires préélémentaires et élémentaires reste un enjeu sociétal très fort pour de nombreuses communes rurales et leurs élus. Chaque année lors de la préparation de la rentrée suivante, l'équilibre des effectifs devient un sujet crucial qui peut être cause de dissensions entre communes voisines, ce qui n'ajoute rien à la qualité de l'éducation dispensée.

Les études réalisées à travers les évaluations nationales de 6^{ème} montrent

que les élèves ruraux obtiennent des résultats légèrement supérieurs aux moyennes nationales, y compris concernant l'âge de scolarisation en CM2¹. Cependant au regard de ces résultats, les projets d'orientation à l'issue de la 3^{ème} restent modestes. Les études longues et générales sont d'autant moins plébiscitées que la scolarité s'est déroulée dans un lieu isolé, comme si l'ancrage territorial limitait « la capacité à se projeter dans un avenir lointain »².

L'enjeu pour la Nièvre consiste, dès le plus jeune âge, à développer des dispositifs qui permettent à tous les jeunes de prendre confiance dans leurs capacités à suivre des études plus ambitieuses, pour une ouverture plus grande des carrières professionnelles à leur profit et au profit du territoire.

La réflexion initiée au niveau du département de la Nièvre doit se poursuivre dans chaque territoire d'une taille pertinente pour l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire, et mobiliser tous les acteurs concernés par l'avenir des jeunes à travers l'organisation des réseaux scolaires.

1 L'état de l'Ecole n° 11, octobre 2001, et base OER 1999-2000.

2 Pierre Champollion, Les inégalités d'éducation et d'orientation d'origine territoriale (2013).

Pour ne pas être...



...les oubliés : texte et musique de Gauvain SERS

Devant le portail vert de son école
primaire
On l'reconnait tout d'suite
Toujours la même dégaine avec son
pull en laine
On sait qu'il est instit
Il pleure la fermeture à la rentrée future
De ses deux dernières classes
Il paraît qu'le motif c'est le manque
d'effectif
Mais on sait bien c'qui s'passe

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis

À vouloir regrouper les cantons d'à
côté en 30 élèves par salle
Cette même philosophie qui transforme
le pays en un centre commercial
Ça leur a pas suffi qu'on ait plus
d'épicerie
Que les médecins se fassent la malle
Y a plus personne en ville, y a que
les banques qui brillent dans la rue
principale

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis
Qu'il est triste le patelin avec tous ces
ronds-points
Qui font tourner les têtes

Qu'il est triste le préau sans les cris
des marmots
Les ballons dans les fenêtres
Même la p'tite boulangère se demande
c'qu'elle va faire

De ses bon-becs qui collent
Même la voisine d'en face elle a peur,
ça l'angoisse
Ce silence dans l'école

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet d'leurs soucis

Quand dans les plus hautes sphères
couloirs du ministère
Les élèves sont des chiffres
Y a des gens sur l'terrain, de la craie
plein les mains
Qu'on prend pour des sous-fifres
Ceux qui ferment les écoles, les
cravatés du col
Sont bien souvent de ceux
Ceux qui n'verront jamais ni de loin ni
de près
Un enfant dans les yeux

On est les oubliés
La campagne, les paumés
Les trop loin de Paris
Le cadet de leurs soucis

On est troisième couteau
Dernière part du gâteau
La campagne, les paumés
On est les oubliés

Devant le portail vert de son école
primaire
Y a l'instit du village
Toute sa vie, des gamins
Leur construire un lendemain
Il doit tourner la page
On est les oubliés

<https://www.youtube.com/watch?v=C1fV6TQlhcc>

Première partie :

Séminaire de réflexion
sur l'avenir de l'école rurale en Nièvre
« **Panser ou repenser l'école** »
organisé par l'Union de la Nièvre des Délégués Départementaux
de l'Éducation nationale
le 27 mars 2019
à la ferme du Marault - Magny-Cours





Propos de bienvenue par la Présidente

l'Union de la Nièvre

des Délégués Départementaux de

l'Education Nationale

Mesdames, Messieurs, chers amis de l'École Publique,

Nous sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à la ferme du Marault pour ce séminaire sur l'école rurale intitulé « Panser ou repenser l'école ».

Des inquiétudes...

Notre département enregistre la plus forte baisse de population, nos écoles se vident inexorablement depuis de nombreuses décennies, nos enseignants fuient la campagne nivernaise et les parents se désespèrent de la situation...

Comme chaque année, lors du Conseil Départemental de l'Education Nationale, nous nous offusquons du retrait des moyens humains tellement nécessaires au maintien d'un service public d'éducation de qualité...chacun dans sa posture ne fait que des constats !

Une envie d'agir...

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale de la Nièvre, soucieux de ne pas rester les témoins passifs devant une « situation critique mais non désespérée », ont souhaité déclencher un mouvement de réflexion urgente et collective, pour une transformation nécessaire du système

éducatif sur notre territoire nivernais.

Pas de fatalité...

Votre présence aujourd'hui, démontre qu'il existe un espoir, la certitude qu'on peut inverser cette spirale négative !

Des atouts, nous en avons aussi ! Notre département, certes rural, regorge de trésors.

Nous l'avons souvent démontré : la Nièvre est un département qui sait aller de l'avant. et notre territoire redevient attractif pour des populations en recherche d'une vie de qualité...

Des problèmes à résoudre...

Comment nous adapter aux attentes d'une société en pleine mutation ?

Comment créer avec l'ensemble des partenaires locaux, une dynamique propre à irriguer la réflexion et l'action ?

Est-il opportun de regrouper école et collège pour créer un socle commun ?

Faut-il envisager l'ouverture d'internats pour éviter de longs déplacements quotidiens ?

Bref, comment redonner force et vigueur à un projet éducatif digne de ce nom ?

A chaque problème, une solution...

Nous en évoquerons quelques-unes au cours de ce séminaire...

Notre but c'est d'échanger, de débattre, de lever un certain nombre d'incompréhensions, un certain nombre d'obstacles, de découvrir ensemble le champ des possibles, de « rêver » aussi pour nos enfants, nos petits-enfants, nos jeunes...

Peut-être s'agit-il simplement de changer de questionnement : Est-il encore souhaitable utile... raisonnable ? de penser une école dans chaque village ? N'est-il pas nécessaire de penser : quelle école pour nos enfants aujourd'hui et demain ?

Détour rapide par le passé : Jules FERRY instituait en 1881 et 1882, une école de la République obligatoire, gratuite et laïque. Elle était parachevée par la Loi Gobelet en 1886, en confiant l'école de la République à un personnel exclusivement laïque.

Et, grâce à la volonté et l'engagement d'élus locaux de l'époque, des écoles ont poussé partout dans nos campagnes, nos hameaux, nos villes... Quelle grande œuvre dans une France qui cumulait bien d'autres difficultés !

Petit rappel aussi : Ici, à Magny-Cours, une école moderne a été construite en 1974. Grâce à une poignée d'enseignants et à quelques élus engagés dans une dynamique de projet, une école à pédagogie Freinet a vu le jour... Elle a été une référence pendant de nombreuses années !

Alors, de quoi sommes-nous capables aujourd'hui ?

Sommes-nous capables, tous ensemble : enseignants, élus, parents, animateurs, DDEN, sommes-nous capables d'inventer cette école rurale de demain ? Cette école qui répond aux besoins de nos enfants ? à leur plaisir d'apprendre ? une école qui répond aux exigences de la vie sociale ? aux envies de nos enseignants ? Et aux possibilités de nos collectivités ? ...

Sommes-nous capables de relever le défi de l'avenir de l'éducation, chez nous ?

Bref, d'ambitionnons l'école de la République du XXI^{ème} siècle ?...

Oui, nous en sommes certains car nous avons tous ici, l'école de la République chevillée au corps...

Oui, l'espoir existe en chacun de nous. Nous le découvrirons par nos échanges. Des voies nouvelles se dessinent. A nous, de nous en emparer ! Oui, nous pouvons y arriver !

Nous, DDEN de la Nièvre, nous souhaitons que cette journée soit le début de quelque chose, le début d'une nouvelle ère éducative...

Nous vous souhaitons une très belle journée !

Martine GAUDIN

*Présidente de l'Union de la Nièvre
des Délégués départementaux de l'Education Nationale*



Introduction au séminaire

par Alain LASSUS,

Président du Conseil Départemental

de la Nièvre

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,
Mesdames et Messieurs les élu(e)s,
Monsieur le président de la Fédération des DDEN,
Madame la présidente de l'Union des DDEN de la Nièvre,
Mesdames et Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s,

Je suis très heureux aujourd'hui d'être parmi vous et de participer à cette réflexion « Panser ou repenser l'école ». Cet intitulé m'interpelle à double titre en ma qualité de médecin mais aussi d'élu.

En effet, au-delà du pansement, et de tous les colmatages subis depuis plusieurs années, il nous faut réfléchir à l'école de demain, en fonction de l'évolution de la société et des besoins d'aujourd'hui, et notamment pour ce qui concerne l'avenir des jeunes sur nos territoires.

La question de l'école ne doit pas être prise à la légère, car c'est cette même école qui permet d'accéder au savoir, de découvrir le monde, mais qui permet aussi de préparer les citoyens de demain.

Je veux le dire : l'évolution de la société ne doit pas être synonyme de relégation de nos territoires. Nous devons au contraire montrer que malgré nos difficultés, nous pouvons révolutionner

l'école, l'adapter à notre contexte et donner à nos élèves la possibilité de leurs ambitions.

Les exigences de la situation doivent nous amener à nous questionner et à revoir notre paradigme sur l'organisation de l'école, pour redonner du souffle à nos territoires, les rendre plus attractifs, en s'appuyant sur les citoyens et avec l'ambition de chercher ce que l'on peut transformer ensemble pour une mutation positive de nos territoires.

Je parle donc de construire une nouvelle approche de l'école, une école pensée pour les enfants tout en faisant évoluer les territoires où ils vivent.

Repensons donc l'école comme un acte libre, une subversion perpétuelle pour aller vers une révolution universelle, où chaque individu est créateur, et où à chaque instant l'école se vit comme une œuvre collective.

Faisons donc de cette rencontre un moment politique, un moment où l'on réinterroge notre système, un moment où nous devons renverser l'ordre établi.

Cet ordre qui ne cesse de nous faire subir plutôt que de nous concerter et de nous accompagner, aujourd'hui, au travers de cette journée organisée par les DDEN, opposons-lui notre résistance constructive !

J'en prendrai simplement pour exemple le projet de loi pour une école de la confiance, dite loi Blanquer, examinée à l'Assemblée nationale en janvier dernier et qui, du simple amendement d'un député de la majorité, institue, sans aucune concertation, les « Etablissements publics des savoirs fondamentaux », sorte de fusion entre les écoles d'un territoire et le collège d'un même canton. L'ordre établi voudrait nous imposer des choses non réfléchies, non discutées, faisant fi de l'intérêt des usagers et ne prenant pas en compte les compétences des collectivités... Je suis très inquiet pour le devenir des collèges, dont vous savez qu'il s'agit d'une compétence du Département, mais aussi pour nos écoles, dans nos communes, et pour les personnels enseignants et de direction. J'espère que le Sénat examinera de nouveau très attentivement ce projet de loi !

Bousculer l'ordre établi et remettre en cause le système vertical... D'une idée nouvelle, faisons émerger un projet nouveau !

Tout cela pour vous dire qu'il nous faut aller vers une école plus inclusive autour de :

- L'autonomie, parce qu'elle nous amène à la responsabilité et à l'engagement ;
- L'empathie, parce qu'elle nous apporte un autre regard sur les autres ;
- La pleine conscience et le bonheur, parce que la réussite et l'épanouissement de chacun passe par là.

Il faudra se résoudre à repenser l'école comme un lieu de vie, un espace interdisciplinaire et un lieu créatif d'apprentissage.

Travaillons sur le sens et sur le lien, c'est notre rôle. Je sais que dans les différents ateliers proposés durant cette journée, émergeront des idées que nous devons reprendre et concrétiser sous de nouvelles formes d'intervention en matière éducative.

Notre potentiel est là pour redonner le goût de vivre ensemble et d'apprendre autrement en redonnant de l'élan à notre école tout en faisant germer de nouveaux territoires d'humanité.

Comme le dit Edgar Morin : « Il n'y a pas à choisir entre un savoir humaniste et un savoir-faire utilitariste, il faut concilier l'un et l'autre à tous les niveaux de la scolarité » !

C'est pour cela que l'école a besoin de s'adapter, de s'enrichir et d'innover : donnons-lui les moyens de le faire et de retrouver le sens des grands problèmes.

L'accès au savoir est partout aujourd'hui, sur smart-phones, tablettes ou ordinateurs : ces nouvelles technologies ont changé la manière même de penser l'enseignement.

Faisons de cette modernité un atout, pour construire l'école du futur en s'appuyant sur des enseignants aux rôles plus élargis et les acteurs de nos territoires s'inscriront ainsi dans un espace allant au-delà de leur simple périmètre.

Je finirais mon propos par cette belle citation de Benjamin Franklin : « Tu

me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends". Faisons en sorte d'impliquer les territoires et les élèves !

Je vous remercie donc de votre

implication durant cette journée, en vous souhaitant plein succès dans vos réflexions.

Bonne journée à tous !

Je vous estime !

Alain LASSUS

Président du Conseil départemental de la Nièvre



Intervention d'Achille WARNANT

Doctorant en géographie

Dans un célèbre ouvrage, *L'identité de la France*, l'historien et géographe Fernand Braudel – le grand Fernand Braudel – affirmait ceci : « La France, disait-il, se nomme diversité ». Car de l'érudit au simple randonneur, chacun peut le constater, chaque village, chaque ville, chaque région, chaque province présente une singularité propre.

La Nièvre, héritière de l'ancienne province du Nivernais, participe elle aussi, de par son histoire, de par sa géographie, à cette diversité. Mieux, elle-même, pourrait-on dire « se nomme diversité » !

Diversité géologique d'abord. Il y a une Nièvre des sables, qui court tout le long de la Loire, il y a ensuite une Nièvre de calcaire, de marnes, de gypses, qui occupe un large quart nord-ouest du département, et puis il y a, enfin, une Nièvre de granites, de basaltes et de rhyolites, à l'est.

Diversité sociodémographique, ensuite **[diapos n° 3 et 4]**. Comme vous pouvez le constater en observant les cartes qui défilent derrière moi, il y a à l'ouest, sur environ 1/3 du département, du nord au sud en passant par Cosne et Nevers, une Nièvre plus ouvrière, plus jeune, plus urbaine et mieux équipée en services publics en comparaison d'une autre Nièvre : celle du grand est,

pourrait-on dire, qui recoupe environ les 2/3 du département, qui apparaît plus âgée, plus agricole et moins densément peuplée.

Diversité économique, enfin **[diapo n° 9]**. Avec, au niveau de l'aire urbaine de Nevers, la ville centre faisant exception, un pôle de richesse, comparativement au reste du département, dans lequel le revenu médian par unité de consommation dépasse, comme vous le voyez, dans la plupart des communes, les 20 000 euros / annuel. Vient ensuite, à l'opposé, à l'est du département, une Nièvre plus populaire dans laquelle le revenu médian par unité de consommation est, comme vous le voyez derrière moi, pour de très nombreuses communes en deçà des 18 000 euros. Enfin, dans un large quart nord-ouest du département, de Cosne à Lormes en passant par Clamecy au nord et Prémery au sud, une Nièvre de l'entre deux, plus hétérogène, dans laquelle le revenu médian, rapporté à l'échelon communal, oscille entre 15 000 et 21 000 euros.

Dans ce contexte, quoi de commun, a priori, entre ce massif de basse montagne situé aux confins du département qu'est le Morvan, aussi fortement boisé que faiblement peuplé, et Nevers, la « citadine », qui, avec son agglomération, se rêve en ville

« médiane » intelligente et connectée ? Quoi de commun entre l'extrême sud du département, qui regarde vers Moulin et celles, par exemple, du nord-est qui sont tournées vers Avallon et Auxerre ? Quoi de commun entre Nevers, la cité administrative, et Decize ou Imphy, deux villes d'abord tournées vers l'industrie ? Quoi de commun, enfin, entre la ville de 33 000 habitants et le village qui en regroupe seulement quelques dizaines ?

Eh bien d'abord... une histoire !

La Nièvre était, je l'ai dit précédemment, une province bien avant d'être érigée, à la Révolution française, en département. Et de cette histoire découle, et c'est logique, une identité commune. Car, partager un territoire, c'est partager des institutions, des moyens financiers et humains, des élus, des symboles... c'est appartenir, qu'on le veuille ou non, à une même communauté de destins.

Autrement dit, partager un territoire, c'est réussir ensemble ou échouer collectivement !

Et alors que les nouveaux maîtres mots de l'action publique en matière d'organisation des territoires semblent être devenus la polarisation et la compétition,

Alors qu'au traditionnel triangle « chemin de fer, usines et villes moyennes » s'en est substitué un nouveau : un triangle « avion, métropoles, services et digital », basé sur une logique de laisser faire et sur le principe, vivement critiqué pour son absence de fondements scientifiques, de « ruissellement » des dynamiques économiques,

Les villes petites et moyennes et les territoires à l'écart des grandes métropoles, de la mer et des montagnes, comme la Nièvre, semblent confrontés à deux défis : un défi démographique, d'abord, et un défi économique, ensuite.

Département majoritairement rural, on l'a assez dit, la Nièvre comptait en 2016 un peu moins de 210 000 habitants. C'est un département, on l'a assez dit également, qui a perdu de très nombreux habitants. Depuis 1999, ce sont ainsi 15 000 habitants qui se sont évaporés. Depuis 1975, ils sont 35 000 habitants dans ce cas. Plus que la population de Nevers...

Jean-François Gravier, dans *Paris et le désert français*, célèbre ouvrage, publié pour la première fois en 1947, évoquait déjà ces Nivernais qui, - du professeur au manoeuvre -, quittaient leur terre natale pour se rendre à Paris avec l'espoir d'améliorer leur condition sociale.

Car la chute de la population ne s'est pas amorcée ces dernières années ou ces dernières décennies... Mais bel et bien à la fin du 19^{ème} siècle! En 1881 le département comptait, à son apogée démographique, près de 350 000 habitants. En 1900 déjà, seulement deux décennies plus tard, il n'en comptait plus que 320 000. En 1921, 270 000 et en 1950, plus que 240 000.

Mais, si cette décroissance démographique est marquée, elle n'en reste pas moins, ces dernières décennies au moins, très localisée. Laissez-moi m'expliquer : entre 1999 et 2016, le département a perdu 16 000 habitants.

Eh bien, figurez-vous, que sur la même période, les 10 plus grandes communes du département, qui totalisaient en 1999, 96 000 habitants, environ 40 % de la population du département, ont perdu près de 15 000 habitants – 15 000 habitants ! – dont 8 000, rien que pour Nevers.

Ceci signifie donc que plus de 90 % de la baisse de la population dans le département s'est concentrée, non pas dans les villages et les bourgs reculés, mais dans les principaux pôles urbains... Nevers contribuant, dans ce schéma, pour 50 % de la baisse de la population.

Les raisons de cette décline sont connues : *l'industrialisation*, d'abord, *le retrait de l'Etat des territoires*, ensuite, et *l'étalement urbain*, enfin.

Les conséquences le sont tout autant : décroissance démographique, certes, mais également, vacance, qu'elle soit commerciale ou résidentielle, et paupérisation des populations (qui s'accompagne d'une dégradation symbolique).

Face à cela, la Nièvre a pourtant de nombreux atouts.

Son patrimoine historique et paysager grâce auquel elle dispose d'un potentiel touristique extraordinaire, même si encore insuffisamment développé. La Nièvre dispose également d'un secteur agricole aujourd'hui fragilisé mais qui, dans le monde demain, sera certainement un atout important pour

ce territoire. Enfin, la Nièvre dispose d'un fort potentiel énergétique grâce, en particulier, à l'ensemble des énergies renouvelables.

La Nièvre est donc une terre de fragilités... autant que d'opportunités.

Mais, valoriser ces opportunités, suppose, à mon sens, trois impératifs :

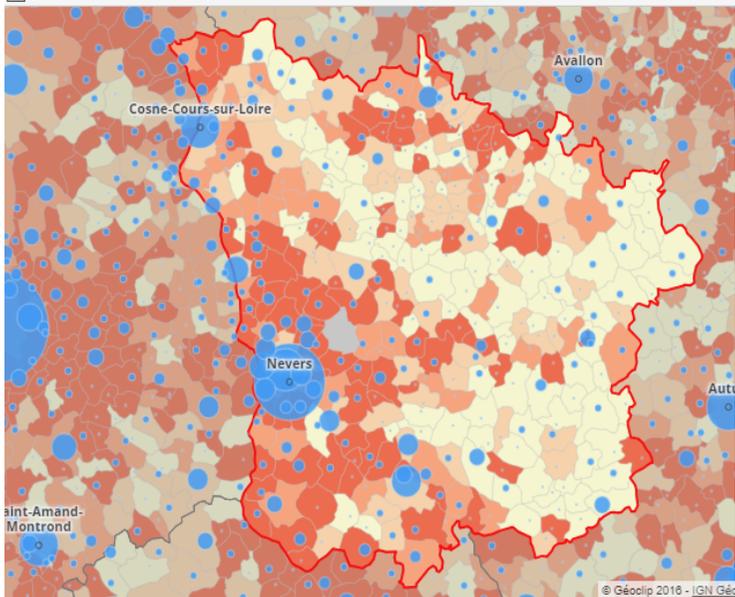
- Premièrement, il faut reconnaître que la décroissance démographique n'est pas le fait d'une crise passagère mais que c'est une donnée conjoncturelle. Nous continuerons, très probablement, à perdre des habitants. Il faut penser cette décroissance démographique, l'anticiper, l'accompagner.
- Deuxièmement, il convient, me semble-t-il, de réaffirmer des centralités urbaines, même modeste, sur le territoire. Car ce sont, qu'on le veuille ou non, en leur sein que se concentrent l'essentiel de l'offre en matière de services publics et de services tout court, d'ailleurs.
- Troisièmement, et je terminerai là-dessus, il est impératif d'associer l'ensemble des acteurs du territoire, indépendamment de leurs communes d'origines, qu'ils soient élus, entrepreneurs ou simples citoyens, pour qu'ils puissent imaginer, ensemble, dans un esprit de coopération et non plus de compétition, l'avenir de ce territoire qu'est la Nièvre.

Je vous remercie.

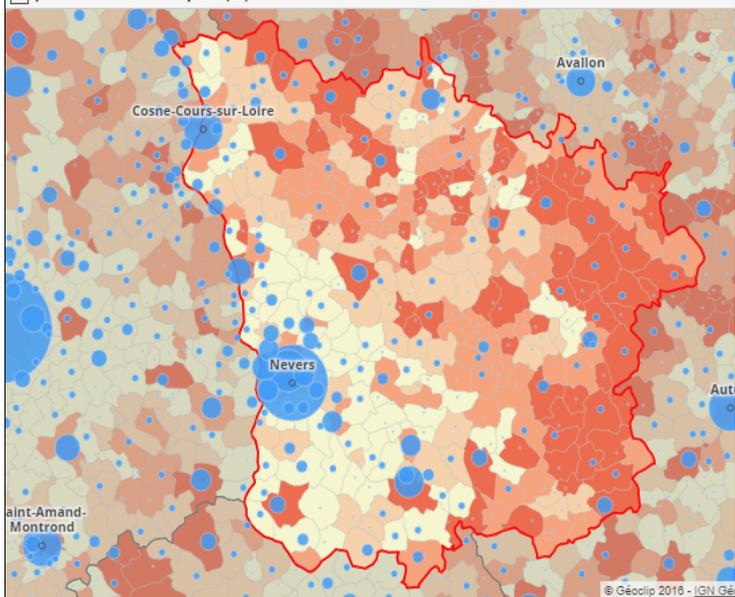
Achille Warnant

Doctorant en géographie à l'EHESS (Géographie Cités) - achille.warnant@gmail.com

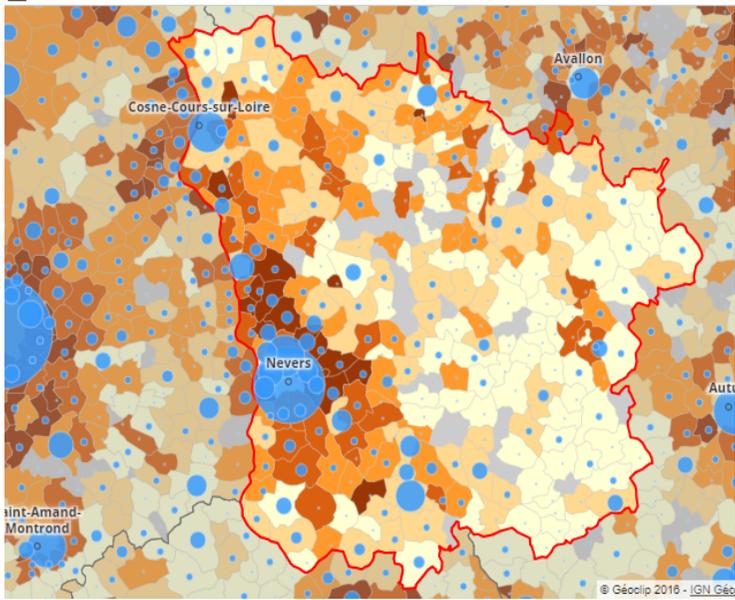
2 part des 0 à 19 ans (%) 2015 ▼



2 part des 75 ans ou plus (%) 2014



2 revenu fiscal médian par unité de consommation (euros) 2013 ▼

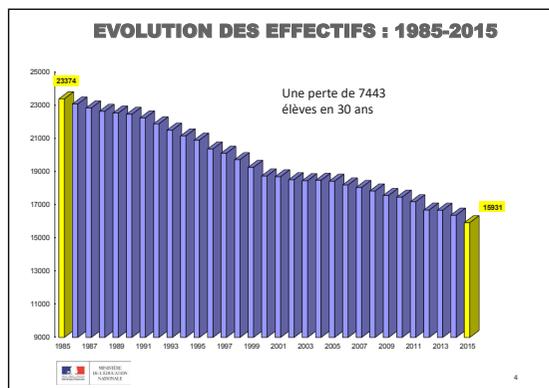


Présentation de la **convention Nièvre** *par Eric GIEN*

Inspecteur-adjoint à la Directrice Académique
des Services de l'Education nationale de la Nièvre



Eléments de contexte 2015 :



- **En 2015, 211 écoles publiques pour un effectif de 15931 élèves ;**
- **Géographie des enseignants :** Les professeurs des écoles stagiaires (PEFS) sont en principe implantés dans les écoles de taille moyenne favorisant le travail en équipe. Par contre les jeunes titulaires (T1 T2 T3) sont sur des secteurs très ruraux et ne souhaitent pas s'implanter ;
- **Trois organisations scolaires récurrentes dans le département :**
 - 43 RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Déconcentré) comportant une ou deux classes dans chaque commune ;
 - 1 Ecole intercommunale (Dornes) ;
 - Ecole « centre » et petites structures satellites ;
- **Près de la moitié des écoles ne dépassent pas deux classes (30% d'écoles à une classe) : malgré les RPI, isolement des professeurs**

Présentation de la convention signée le 13 novembre 2015 :

- Engagement du recteur de de maintenir le nombre d'enseignants pour 100 élèves (P/E) ;
- En contrepartie, réflexion concertée entre services de l'Education nationale, collectivités locales et usagers :

➤ Aboutir à la proposition, dans une démarche co-construite, de nouvelles organisations pédagogiques qui permettent de rendre plus efficaces les conditions de scolarisation, donc d'apprentissage des élèves, ainsi que de sécuriser les conditions de travail des enseignants.

• **Deux idées forces :**

- **Pour les élèves de cycle 3**

- Favoriser la scolarisation au plus près des collèges ;
- Permettre la constitution de cohortes plus importantes de la même classe d'âge ;
- Favoriser l'émulation et la liaison avec le collège.

- **Pour les élèves d'âge maternel**

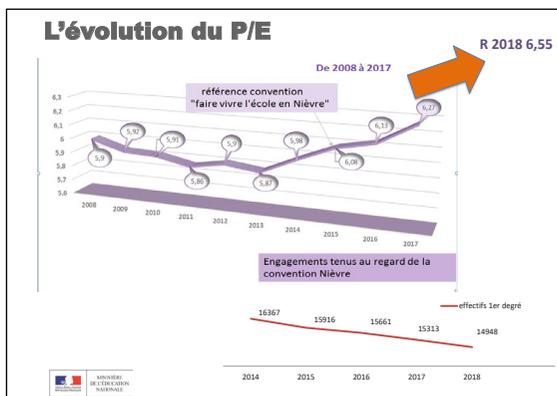
- Favoriser la scolarisation au plus près du lieu de résidence quand les contraintes géographiques le nécessitent.

• **Engagements de l'Education nationale :**

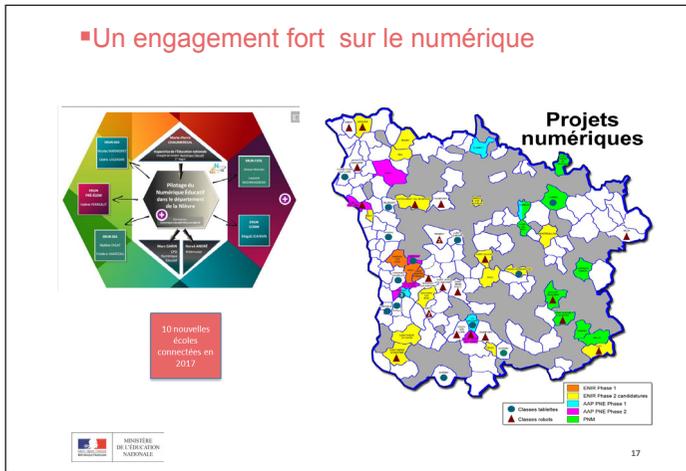
- Développer l'utilisation du numérique ;
- Construire la complémentarité des temps scolaire, péri scolaire et extra-scolaire ;
- Soutenir et renforcer la liaison école-collège ;
- Valoriser les ressources territoriales dans les domaines patrimonial, culturel et artistique ;
- Prendre en compte les conditions favorables à la santé de l'élève ;
- Poursuivre la politique d'accompagnement des dispositifs favorisant une école inclusive ;
- Maintenir les moyens de coordonnateurs et d'animateurs.

Premiers éléments de bilan :

- Le nombre d'enseignant pour 100 élèves, le P/E n'a pas été maintenu mais il a augmenté ce qui montre la volonté de prise en compte de la ruralité par le ministère de l'Education nationale.



- 201 écoles publiques, depuis 2015, 10 réorganisations

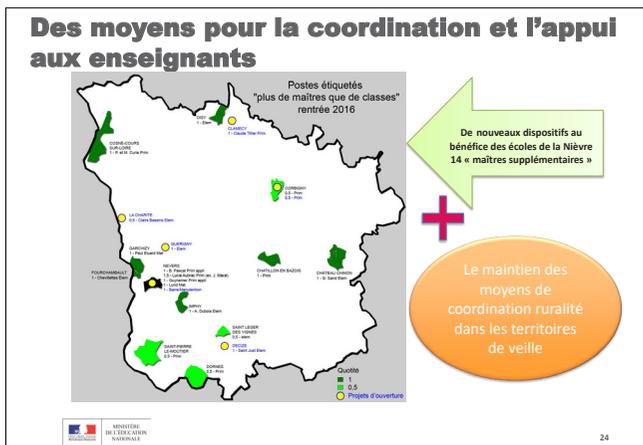


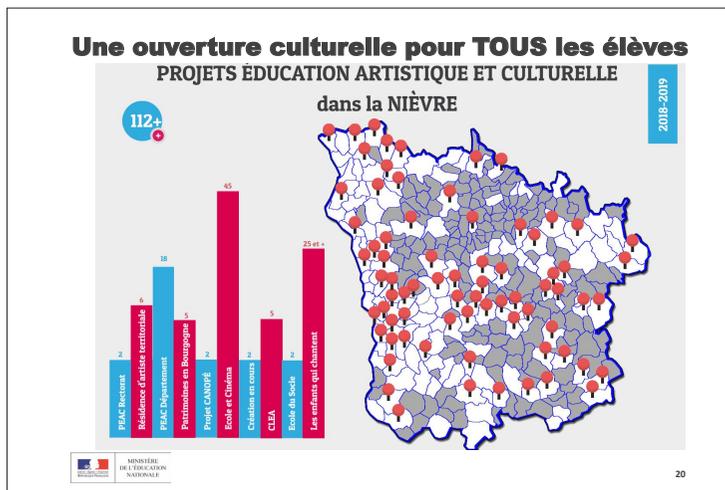
- Une réflexion approfondie sur le temps de l'enfant :

- Les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont fait le choix de s'engager le plan mercredi.

- Un engagement pour la santé des élèves :

- Un partenariat renforcé avec l'ARS et la MDPH ;
- Le service sanitaire : il est lancé depuis la rentrée 2018 pour les 47 000 étudiants en santé ;
- Une priorité à la prévention : travail sur l'acquisition des compétences psychosociales de la maternelle au collège pour tous les élèves de la Nièvre.





Les perspectives

- Des projets innovants dans le cadre du nouveau projet académique ;
- Création de l'École du Socle de La Machine : un pôle d'excellence et de culture au sein du territoire ;
- Prise en compte de la nouvelle géographie du territoire en fonction des EPCI ;
- Signature d'un avenant à la convention.

Table ronde

« Quelle ambition éducative pour les jeunes Nivernais? »



Intervenants : Patrice JOLY (Sénateur), Laurence DUCREUX (IEN-IO), Pascal ARBAULT (chef d'entreprise DAVI) , Catherine JORGE (FCPE), Michel Mulot (Vice-Président du CD 58)

Animateur : Pascal Ribaud (PR)

Question de P.R à P.JOLY Quelle est la réelle situation des fonctionnaires en Nièvre quand le rapport Migaud conclut à « pas d'abandon des fonctionnaires » ?

Attention, méfiance et distance en ce qui concerne les chiffres, les ratios, les dotations et rapports de la Cour des comptes. Il faut prendre en compte les contextes et comparer ce qui est comparable au vu du nombre d'élèves. Rien ne parle mieux que les échanges, les expériences partagées et les constats sur le terrain auprès des acteurs nivernais....

De mon parcours scolaire, de l'école primaire à Montigny en Morvan jusqu'à l'Université à Paris, je garde le souvenir d'une lutte, du regard tellement différent des autres posé sur moi, sur ma campagne et sur mes origines modestes...

- Est-ce que mon ambition est légitime ?
- Est-ce que je suis autorisé à cela ? Est-ce que j'ai ma place ?
- Est-ce que j'ose ?

Avec en arrière pensée une espèce de culpabilité que les « parisiens » ne connaissent pas.

Question de P.R à M.MULOT :

Comment voyez-vous l'avenir des collèges nivernais ?

Quelle évolution? Qu'entendez-vous par co-construction ?

La Nièvre, c'est 34 collèges dont 4 privés.

Notre engagement = la non fermeture de collège

Une réalité, de 2004 à 2018 nous avons perdu en moyenne 92 élèves par rentrée.

Une étude est lancée, une concertation sur le collège du futur... A suivre...

Question de P.R à P.ARBAULT

Comment parlez-vous de la Nièvre ? Les faire-valoir ?

J'ai effectué toute ma scolarité de Guérigny à Nevers. J'ai créé mon entreprise DAVI, il ya a 20 ans : Expatrié en région parisienne d'abord puis retour à Nevers avec 20 salariés.

Quelle activité ? Une plateforme d'intelligence artificielle

Le recrutement ? Ingénieurs et docteurs (ISAT entre autres...)

La difficulté ? Personnel difficile à adapter au profil spécifique de l'entreprise...

Remédiation ? Adapter la formation à la demande en amont.

Nécessité ? S'ouvrir aux autres...

Urgence ? Revaloriser la notion de « métier »

« Je suis la Nièvre » je suis ?

1 le circuit de Nevers /Magny Cours = pôle d'excellence et de performance

2 une tradition agricole = notre identité

3 authenticité et convivialité du territoire = des « standards » non classiques !

Sur des questions écrites des participants :

E.Gien (IEN-IA adjoint) veut apporter une précision : dans « l'école du socle », il n'est pas question de faire entrer les CM1 et CM2 au collège prématurément mais plutôt de préparer ensemble et en amont leur future entrée au collège. Il s'agit de co-construire.

A. Lassus (Président CD 58) réaffirme l'engagement pris de ne pas fermer de collège au moins pendant 2 ans. Il attire cependant notre attention sur un collège qui à la rentrée attend 8 élèves ; 4 collèges équipés pour 600 élèves accueilleront 300 élèves. Il nous invite à réfléchir...

Réflexion collective nécessaire à mener dans la globalité du parcours scolaire de l'enfant dès la petite enfance. Il propose sur chaque territoire une réunion/ discussion avec tous : les enseignants, les élèves, leurs parents, la CAF, les partenaires de l'Education Populaire...

- Quelle école pour nos enfants ?

- Quelle ambition scolaire ?

- Quelle offre en primaire, au collège, au lycée?

- Qu'est-ce qui est le mieux pour les élèves ?

Il promet ce jour d'organiser ce temps de discussion qui permettra un état des lieux au cas par cas et une vraie prise en compte des incidences humaines.

Comment mettre en œuvre un cadre futur?

P. JOLY : Sortir des schémas de pensée... la chute démographique s'est amorcée dès le 18^{ème} siècle !

On prévoit une stabilisation vers 2024/25....

La vraie question aujourd'hui, comment faire revenir les 25/30 ans après leur migration pour études ?

Ne plus raisonner en terme de concentration et fonctionner en réseaux. Comment repenser les réseaux du territoire ? Comment optimiser les locaux existants ? Quel avenir pour les lieux, les animations, les activités, la vie ? On doit s'emparer localement de toutes ces questions dans les projets de territoire, on doit trouver le moyen de redéployer et de garantir aussi.

Est-ce qu'on peut capter des élèves ailleurs? Comment attirer des élèves dans la Nièvre?

L.DUCREUX (IEN-IO)

- 30% des élèves viennent du Cher, lycées de secteur en Nièvre (pas de dérogation)
- au lycée A.Colas, un BAC rare en « Design et Arts appliqués » est une richesse !
- jusqu'à 7 enseignements de spécialités dans les lycées ;
- une offre riche, large et rare en enseignement supérieur = 2ème pôle étudiant après Dijon (ISAT , différentes prépas...) dans la région Bourgogne ;
- une grande diversité dans la formation professionnelle: métiers de l'Eau, Ferronnerie d'Art, Art du bois, Agro-équipement, Aqua-culture,....
- projet d'ouverture de nouveaux BTS et licences pro, en Viticulture, BTS entretien équipements nautiques.....
- un important salon de l'Enseignement Supérieur en janvier,
- une expérimentation « Job en live » pour faire découvrir les métiers aux élèves .

L'offre éducative territoriale est dense , elle doit être valorisée.

Le recrutement des élèves est académique et l'objectif est bien de faire revenir l'emploi en Nièvre en même temps que la qualité de vie pour garder ces jeunes.

Pour les familles qui le souhaitent, elles peuvent être guidées dans leur démarche et leur recherche d'apprentissage. Tout un travail d'accompagnement est mené...

Une précision de M. MULOT : Ce sont 670 élèves à l'ISAT à la rentrée 2018 avec pour perspective d'atteindre les 1000 élèves dans 2 ans. Ce sont 9000 € de retombée économique par an par étudiant.

Comment accompagner les familles aux revenus modestes pour accéder aux études Supérieures ?

Des associations, des accords, des rattachements, des contrats sont possibles avec à la clé un financement pour études.

M. GAUDIN, Présidente des DDEN 58, informe de l'existence aussi de l'association « Chemins d'avenir » qui accompagne les jeunes sur leur projet et dans leur parcours. La Nièvre sera département pilote.

Il faut promouvoir les formations de proximité pour limiter les frais aux familles.

Une voie s'ouvre à l'étude « L'expérimentation en un 1/3 lieu » : les étudiants resteraient à Nevers tout en étant inscrits dans une autre FAC, dans diverses spécialités. Réflexion à suivre.

ERASMUS est une réponse pour les formations à l'étranger.

Dans les établissements, les fonds sociaux existent, il faut les demander.

Les vidéos du séminaire :

- **01 Pôles Educatifs Haute Saône 70**
<https://youtu.be/nHMdveTzv2o>
- **02 Communauté de Communes de la Petite Montagne -ARINTHOD 39**
<https://youtu.be/nJluwO0SMdg>
- **03 Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré- St SYMPHORIEN des BOIS- 71-**
<https://youtu.be/ikjiLONZffo>
- **04 Regroupement pédagogique intercommunal concentré-St CHRISTOPHE en BRIONNAIS-71-**
<https://youtu.be/HCu8u-tZLc4>
- **05 Regroupement Pédagogique Intercommunal concentré- VARZY-58**
<https://youtu.be/u1cuiC9pLHc>
- **06 film Séminaire DDEN 58 "PANSER ou REPENSER l'école » en milieu rural en Nièvre**
<https://youtu.be/VGSWaPtF3Ok>

En vrac

Réactions du public à chaud sur la première partie du séminaire et sur les projets exposés (animation post'it)



- Le numérique permet des relations entre les écoles et les élèves sans qu'ils soient physiquement présents. Garder à l'esprit qu'il s'agit d'un outil.
- Importance des écoles connectées. Possibilité de suivre des formations à distance.
- Education aux Médias et à l'Information. Citoyens numériques.
- Anticiper en concertation les évolutions démographiques et sociologiques d'un territoire.
- Volonté partagée de faire évoluer les moyens en faveur de l'éducation.
- Bonne réflexion et ouverture au problème de concentration des écoles désertées. En supprimant des écoles isolées mais un bien nécessaire.
- Regroupement de l'équipe pédagogique sur un même lieu.(2X)
- Bon développement de la filière professionnelle.

-
- Bonne prise en compte du développement de l'enfant dans un cadre « acceptable », notamment en termes de moyens (locaux, transport).
 - Réflexion sur les images du territoire – Transitivité sociale – création de pôles d'éducation.
 - Intervention de M. le sénateur qui visait à amener la vigilance que l'on doit avoir à ne pas reproduire ce que l'on peut critiquer par ailleurs – notamment logique de centralisation.
 - Le visage de la Nièvre qui redonne espoir.
 - Développement de nouveaux partenariats autour de l'école.
 - Rendre les écoles plus attractives, - permettre aux différents acteurs de travailler ensemble pour les élèves.
 - Proposition d'études supérieures dans la Nièvre pour attirer les étudiants.
 - P/E 6,08 pour la Nièvre
 - Un collectif de décideurs qui veulent faire avancer la Nièvre avec les acteurs des territoires.
 - Très bon diagnostic.
 - Intervention d'acteurs différents intervenant dans le domaine de l'éducation.
 - Projet éducatif global.
 - Mise en réseau des acteurs locaux.
 - Maintenir une activité scolaire de proximité mais repensée en RPI adapté à l'échelle locale et économique.
 - Essai de création d'une symbiose entre les décideurs et la base (population).
 - Sortir des schémas, des standards classiques. Trouver des solutions sur ces territoires.
 - Etat des lieux des opportunités du territoire (filiales spécifiques).
 - Volonté des communes et com-com pour la défense des écoles et le regroupement. Nous allons vers une évolution de « l'École », surtout pour les zones rurales.
 - De bonnes idées à développer et à mettre en place – Co-construire.
 - Concertation entre parents, élus et enseignants: continuer de travailler ensemble.
 - La co-construction (5X)
 - Nécessité de concertation tripartite. (2X)
 - La communication – les échanges.
 - Remarques sur les investissements financiers de certaines collectivités qui en dit long sur le « vivre ensemble ».
 - Réunion des acteurs de différents horizons : Education nationale / Elus / Entreprise / Parents.
 - Sentiment d'une vraie politique de l'école enthousiaste, d'une volonté...

-
- Proposition de travail commun entre Elus, Education nationale, parents.
 - L'initiative regroupant Elus, Parents, E Nationale, services publics locaux organisée par l'UD DDEN. L'engagement financier des communes à soutenir pour les frais directs / elles répondent à de besoins de l'école et du corps enseignant.
 - Les acteurs : leur diversité, leur proximité.
 - Le Conseil Départemental semble avoir pris la mesure du défi à venir quant à la mutualisation des moyens.
 - Possibilité d'agir au cas par cas, pas de dogmatisme.
 - Donner de l'ambition à la jeunesse nivernaise.



- L'équipement des écoles n'est pas forcément harmonisé. Manque de formation à un usage raisonné du numérique.
- Problème de maintenance du matériel.
- Beaucoup d'éléments dépendent de la politique d'aménagement du territoire au niveau du gouvernement.
- Et les enfants là-dedans ?
- Des interrogations/orientations nationales – Quel risque pour nos communes rurales ?
- Perte d'élèves année après année.
- Spécificités rurales.
- Ne pas intégrer la réflexion seulement au sein d'une commune : se concerter avec les autres élus du territoire.
- Temps de transport des élèves dans le cas de regroupements.(2X)
- Désertification des campagnes qui implique des temps de transport très importants pour les enfants, même tout petits.
- Moins de proximité pour les enfants/élèves et beaucoup de transport (50 min le matin, 50 min le soir).
- Pas suffisamment d'élus et d'enseignants présents.
- Les points comptables, le financement... Economies à réaliser.
- Peu parlé des partenariats associatifs.
- Enclavement de certains territoires (ex : Morvan).
- Le problème des transports : 50 min de trajet pour un enfant du primaire c'est long, et n'oubliant pas l'effet carbone.
- Lenteur de la prise de décision sur les regroupements (intérêt de l'enfant sous-estimé).

-
- Trop peu d'acteurs directs pour assurer la transmission.
 - Le manque de coordination de certains élus pour aboutir à une mutualisation intelligente des écoles.
 - « Fuite » des cerveaux.
 - Difficultés à élucider – Prise de conscience des richesses – Communication avec l'extérieur – Promotion des modèles culturels.
 - Ambition éducative « Quid des élèves en échec scolaire dès la primaire ? »..
 - Risque de penser la question de l'école en dehors de questions de réalité territoriale
 - Comment donner de l'ambition dès le plus jeune âge et faciliter les projections ?
 - Je ne vois pas comment va évoluer une commune moyenne où il y a déjà trois groupes scolaires qui tournent bien.
 - Réorganiser sans oublier personne.
 - Les limites administratives physiques.
 - Les maires seront les plus difficiles à faire bouger. Quelle co-construction dans ces cas là ?
 - Manque de communication entre différents partenaires.
 - La difficulté pour les élus locaux de concevoir un projet au-delà de leur propre territoire.
 - Difficulté à trouver les bons circuits de communication.
 - Manque d'information, de communication.
 - On dit beaucoup élève, on devrait dire enfant plutôt ?
 - Disparition des écoles de proximité.
 - Récriminations et critiques sur les actions et réalisations passées.
 - Manque important d'échanges, de communication, de vision future de la part des maires quant au devenir des écoles.
 - Mise en lien pour donner du sens.
 - La difficulté des services de l'état à lutter contre l'effet concentration.
 - L'orientation générale et politique aux regroupements toujours plus élargis.
 - Les choix relatifs à la vie scolaire échappent à la co-éducation au profit de la DATAR, commission générale à l'égalité des Territoires (disparue depuis 2014) et des compagnies de car (ramassage).

Synthèse ATELIER N° 1

Ecoles connectées = écoles sauvées ?

L'atelier a été animé par Pascal Ribaud, Jean-Louis Messy et Jean-Paul Talpin ont assuré le secrétariat et la synthèse.

L'atelier était composé :

- d'élus locaux : Madame Berlin, adjointe à Saint Martin d'Heuille et Madame Domart, adjointe à Moulins-Engilbert
- de représentants du département : Monsieur Stéphane Grimard et Monsieur Patrick Marmillon, directeur de la mission numérique du Morvan
- de professionnels de l'Education nationale : Madame Mattes, IEN de la circonscription de Château-Chinon et d'enseignants : Madame Pascale Bertin, directrice de l'école de La Rotonde à Nevers et Monsieur Mielcaric, professeur des écoles à Luthenay-Uxeloup
- de DDEN : Michelle Messy, Jean-Louis Messy, Jean-Paul Talpin

Les échanges se sont déroulés dans la sérénité et l'expression de chacun était modérée sans soutien ou rejet démesuré à la question, objet du thème abordé.

Les participants ont choisi de reformuler la question : l'école qui n'accueille que très peu d'élèves, même connectée, peut-elle être sauvée ?

A cette question personne n'a eu la prétention de répondre par « OUI » ou « NON ». L'orientation du débat a été reprise à l'image d'une démarche qualité. Le numérique n'est qu'un outil pas une fin en soi. L'idée forte retenue qui s'est alors nettement détachée a été celle du projet pédagogique avec l'élève au centre et un usage raisonné de l'outil numérique, cet outil qui accompagne quel que soit l'âge de l'enfant.

La question de la formation des enseignants a été largement abordée : beaucoup d'enseignants manquent de formation et sont parfois démunis pour mettre en place un usage raisonné des écrans. De même ils devraient être accompagnés pour la résolution de tous types de problèmes techniques par des enseignants référents pour le numérique plutôt que de déléguer cette formation à des prestataires dans une démarche commerciale. Il est nécessaire de rappeler que l'école est avant tout un lieu pour former les futurs citoyens, la formation à la pédagogie des enseignants reste fondamentale à séparer de la formation à l'usage de l'outil numérique qui doit être assurée par des professionnels.

Les participants ont aussi souligné les inégalités d'équipements informatiques notamment dans les écoles rurales : le matériel est parfois insuffisant, ou obsolète, et des écoles sont confrontées au manque de haut débit. Tout cela renvoie aux questions de financement par les collectivités.

Le numérique peut-il faciliter la création d'une communauté d'enseignants, d'élèves, de parents d'élèves ? Peut-il éviter la suppression ou le regroupement d'écoles rurales en permettant un travail en commun des élèves et des enseignants ? Là encore ce n'est qu'un outil. Tout dépend du projet.

Le numérique fait partie de ces outils qui ont bien sûr un usage pédagogique sans oublier l'aspect nécessairement technique. La maintenance de cet outil est donc primordiale notamment par l'évolution du matériel.

En conclusion, pour les élèves, qui pour les plus jeunes n'ont jamais vécu sans Internet et sans outils numériques, les technologies ou les concepts qui les accompagnent font davantage consensus. Mais l'outil numérique et les nouvelles technologies changent-ils vraiment nos rapports à l'autre et notre manière de communiquer ?

Si plus de numérique devient à l'école une évidence, les relations humaines ne sont pas moins fortes et doivent même être développées.

Jean-louis MESSY,
Jean-Paul TALPIN - DDEN



Synthèse ATELIER N° 2

École: transfert de compétences de la commune à une autre collectivité ?

Le groupe se composait de trente deux personnes, y compris l'animatrice et les deux secrétaires.

1. Réactions à la séance du matin :

Lors du tour de table, après s'être présenté, chacun des membres du groupe a fait part, en quelques phrases, de ses impressions concernant les différentes interventions qui ont émaillé la matinée.

Tous ont été unanimes à reconnaître l'intérêt de ce séminaire au regard de la situation démographique du département de la Nièvre, en général, et de sa population scolaire en particulier. La pertinence des points abordés au cours des diverses interventions de la matinée a été appréciée, elle a permis de recueillir des informations utiles pour nourrir la réflexion concernant les quatre thèmes de travail proposés l'après-midi.

2. Rapide synthèse de l'animateur « sur le perçu » :

Il existe une réelle inquiétude des personnes présentes au sujet de l'avenir de l'école primaire en milieu rural dans la Nièvre. Cependant on devine dans les réponses une demande, et une volonté d'engagement dans la concertation, pour réfléchir ensemble à la construction d'une école qui réponde aux problèmes du territoire, et qui sache s'adapter aux défis du monde moderne.

3. Témoignages :

Tout d'abord, l'intitulé de l'atelier: "École: transfert de la compétence de la commune à une autre collectivité " a nécessité une précision. En effet, une majorité de participants avait d'emblée placé la communauté de communes derrière l'expression "autre collectivité". Or, dans la loi NOTRe, l'enseignement primaire ne fait pas partie des compétences obligatoires transférées de la commune à l'EPCI. Il fait partie des compétences optionnelles de l'article de L.5214-16-II-4° qui précise: Constructions, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs "d'intérêt communautaire", et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire "d'intérêt communautaire".

Ce transfert qui ne concerne, comme on l'a compris, que les constructions, l'entretien et le fonctionnement des équipements scolaires a été décidé par plusieurs EPCI et les communes qui les composent, comme nous avons pu le constater avec la vidéo, mais ces EPCI sont peu nombreux à ce jour. Donc en grande partie les communes conservent la compétence. Cependant, selon un témoignage, les parents n'hésitent

pas, dans certains cas, à requérir l'aide du conseil communautaire en plus de l'aide du conseil municipal lorsqu'une classe ou une école est menacée de fermeture. Est-ce dû à un sentiment de la population que le pouvoir se déplace ?

"L'autre collectivité" pour la construction, l'entretien et la gestion des locaux scolaires peut s'entendre aussi par le regroupement de communes pour créer un RPI concentré, ou déconcentré ; par le canton qui gère une école regroupant les élèves de son territoire ; par la création d'un SIVOS (syndicat à vocation scolaire) qui gère les locaux et les services d'une école. L'important est de proposer une solution concertée qui fasse consensus et réponde aux besoins des élèves et du territoire auquel elle appartient.

Dans les territoires, surtout ruraux, répondre par une décision imposée uniformément par l'État à la baisse de la démographie scolaire serait une erreur. Chaque territoire a ses spécificités dont il faut en tenir compte pour que tous les élèves bénéficient d'une école de qualité.

A la Guerche sur l'Aubois, l'intervenante qui fut directrice de l'école, explique que sur le secteur où elle a exercé, l'école élémentaire a fait l'objet d'une concertation anticipée et approfondie afin de réfléchir à l'organisation qu'elle connaît actuellement, tant au niveau des regroupements que de l'offre pédagogique de qualité dont bénéficient les élèves.

A l'issue de la concertation deux solutions s'offraient pour scolariser une centaine d'élèves : un RPI classique ou une école cantonale. La solution finalement retenue est la création d'une école cantonale. A ce jour, enfants, parents et élus se félicitent de cette nouvelle organisation.

Sur le secteur de Dornes, la personne qui fut coordinatrice du bassin pédagogique a relaté son l'expérience vécue en ce lieu.

Pour sortir de l'isolement les RPI du territoire, grâce à une concertation approfondie élus, parents et enseignants ont élaboré un projet triennal, 2008-2012, afin de créer un bassin pédagogique fonctionnant collectivement autour du collège, permettant ainsi le remaillage du territoire scolaire.

Pour mémoire, le bassin pédagogique est une organisation créée au cours des années 1990 pour faciliter la coordination des activités de l'USEP, avec une personne enseignante, en général à temps partiel, à sa tête pour assurer la coordination.

Sur les 9 écoles du territoire, 7 ont choisi de rejoindre le bassin pédagogique de Dornes constitué en pôle pédagogique autour du collège de la ville. La coordination a été assurée par une enseignante disposant d'un temps partiel (1/2 ETP) pour assurer cette tâche.

L'organisation du territoire en bassin pédagogique a entraîné des suppressions de

postes dont les conséquences ont été atténuées par une gestion concertée entre les différents acteurs et l'institution.

4. Réactions, débat, propositions.

Il semble qu'à moyen terme le cadre de mutualisation pour mettre en cohérence le pré-élémentaire et l'élémentaire dans les territoires ruraux soit les communautés de communes. Mais pour l'instant ces établissements publics de coopération intercommunale, dont l'organisation et le fonctionnement ont été revus par la loi NOTRe qui a fixé les règles de la fusion effective à compter du 1er janvier 2017, sont encore trop récents pour assumer une compétence aussi complexe et coûteuse que l'enseignement élémentaire. Ils n'en sont qu'à la préparation de leur 3ème budget et sont encore loin de maîtriser l'ensemble des compétences, obligatoires et optionnelles choisies, nouvellement transférées.

Sur un plan plus général, la vision de l'avenir à moyen et long terme ne doit pas continuer à stagner dans le pessimisme. Nous vivons une époque particulière et inédite. Certes, nous devons faire face à la crise climatique, mais c'est aussi la première fois dans l'histoire de l'humanité que cinq générations cohabitent, en même temps nous ne connaissons pas la moitié des métiers qui existeront dans 10 ans.

Depuis peu les territoires ruraux redeviennent attractifs grâce à la qualité de vie qu'ils offrent par rapport au cadre de vie dégradé que les citadins subissent: pollution, rareté et coût des logements, temps de transport... Ces phénomènes ne sont pas encore visibles au niveau de la démographie des territoires ruraux, mais tout indique que l'exode rural touche à sa fin, alors que les citadins envisagent en grand nombre de quitter la ville.

Les habitants, pas uniquement les élus, les enseignants et les parents, doivent s'emparer des problématiques actuelles, s'investir et oser participer aux débats, à la réflexion concernant les affaires de la cité. Les propositions pour préparer l'avenir n'en seront que plus riches. Dans ce domaine, le maillage établi dans la Nièvre par les centres sociaux ont un rôle à jouer très important.

Pour accompagner cette mutation des réformes sont nécessaires, notamment au niveau des collectivités territoriales dont le rôle et les compétences sont loin d'être définitivement figés. Une évolution positive, constructive nécessite rapidement la mise en place d'une politique concertée et cohérente de la ruralité sur le long terme, c'est-à-dire dont la continuité ne soit pas fonction des résultats électoraux.

Quant à nous, dans cette réflexion globale pour une évolution positive des mutations de la société qui s'annoncent, dont ce n'est que le début, notre point central restera l'organisation du système scolaire en général, et du système pré-élémentaire et élémentaire en particulier.

Nous avons émis l'idée, en parlant des maires et de leurs réticences éventuelles, de

travailler le plus possible au cas par cas, avec les maires des villages parfois isolés et dans des conceptions de leur rôle parfois....anciennes...ou peu en rapport avec la réalité. "Quelle école pour mon village?.."

Catherine GUILLEMOT
et Marcel PESCHAIRE - DDEN



Synthèse ATELIER N° 3

Maison médicale/maison de l'éducation : du déconcentré au concentré ? ou « Sortir de l'isolement »

Les points évoqués le matin :

Importance des familles, nécessité d'une collaboration et d'une coopération entre toutes les parties concernées par l'école.

Difficultés des relations entre l'administration de l'Education Nationale et les élus.

Nécessité d'une collaboration entre tous les partenaires concernés en amont des décisions prises par l'administration avec également les parents d'élèves.

Problème de communication et de dialogue : ce séminaire est une journée exemplaire.

Besoin d'une discussion avant toute mise en place d'une organisation nouvelle.

Sur le thème de l'atelier :

Il faut mettre en place des espaces dédiés alliant espaces scolaires et périscolaires. Il faudrait faire en sorte qu'une école isolée fonctionne comme une école centralisée en lui mettant à sa disposition, selon des procédés à discuter, les moyens dont dispose une école centre.

Comment attirer et maintenir les nouveaux enseignants, sachant qu'entre 30 à 40 professeurs stagiaires entrent dans le département de la Nièvre chaque année et qu'ils résistent très difficilement à l'isolement social et géographique ?

Nécessité d'une action volontariste des élus pour attirer des enseignants et des parents en créant et pérennisant un environnement social favorable.

Ouvrir les espaces scolaires pour des actions locales de sociabilisation des résidents.

La gestion des élèves est devenue difficile et elle demande donc plus de mutualisation des acteurs de l'éducation. La formation de ces acteurs doit être repensée pour une meilleure présence auprès d'élèves de plus en plus déstabilisés et présentant une hétérogénéité de plus en plus marquée.

Dans cette optique, la ville-centre devrait pouvoir offrir plus de service en direction des petites structures où l'inquiétude des parents est de plus en plus manifeste sur les actions éducatives hors école. Notamment, la fin des TAP a signé un retour à une certaine apathie et cette suppression exige d'inventer une nouvelle dynamique locale.

Propositions émises :

L'intercommunalité devrait, dans un avenir relativement proche, devenir un acteur incontournable afin de se présenter comme l'interface la plus appropriée entre l'administration, les élus, les enseignants et les parents.

Ces nouvelles liaisons permettraient, d'une part, la constitution d'équipes locales de formation aptes à générer des mutualisations propices à la résolution collective des problèmes et d'autre part, la mise en place de locaux adaptés à une meilleure gestion matérielle du service de l'éducation des enfants.

Mais ces nouvelles liaisons demandent également une action en profondeur vis à vis des parents d'élèves, notamment dans un milieu rural caractérisé par un habitat dispersé.

Il apparaît aussi très clairement qu'il ne sera pas possible de différer à longue échéance la mise en perspective conjointe d'une programmation à 10/15 ans des actions éducatives et de la création d'une structure de collaboration participative à un niveau territorial qui reste à déterminer.

Françoise SIMONNET
et Jean-Pierre MARASI - DDEN



Synthèse ATELIER N° 4

Ecole/collège = même combat ?

« Face à la désertification de nos territoires, quelle stratégie de regroupement des forces au plan local ? Pouvons-nous apprendre à construire ensemble ? Projeter, construire, créer un pôle éducatif digne de ce nom

Cet atelier comptait 30 participants, un groupe très hétérogène ; Élus, Enseignants, DDEN, Animateurs de centres sociaux, Syndicaliste.

Certaines problématiques abordées auraient relevé d'autres ateliers, d'où la nécessité de revenir souvent aux questions fondamentales pour recadrer le débat.

Le département présentant des territoires différents, il convient d'apporter des solutions variées à des situations locales diverses.

En aucun cas généraliser un projet qui paraîtrait satisfaisant,

Madame GIEN, IEN et Monsieur THEVENET, principal de La Machine ont développé deux réalisations concrètes :

➔ **A Dornes**, une école intercommunale est une réponse à une situation locale précise. Un tel pôle éducatif permet de redynamiser le système éducatif en privilégiant l'intérêt de l'enfant

Il doit être mis en place avec les acteurs locaux :

- Parents d'élèves
- Enseignants
- Élus décideurs

Avec en parallèle les diverses associations sportives, culturelles, patrimoniales ..., comme intervenants réguliers ou ponctuels,

➔ **A La Machine** l'école du socle est à visée pédagogique (voir présentation synoptique jointe) :

Elle s'inscrit dans un projet et une problématique du territoire,

Elle permet un échange de pratiques pédagogiques,

Elle a pour objectif un pôle d'excellence et de culture au cœur d'un territoire donné,

Il convient d'impliquer tous les acteurs du territoire dans la formation des élèves afin de donner à tous et à chacun les clés pour devenir des citoyens éclairés et responsables.

Il existe un espace parents qui permet la réunion de l'équipe éducative dans son intégralité : parents, enseignants, élus locaux...).

Les axes du projet pédagogique sont communs de la maternelle au collège.

Selon le Principal du collège : le collège de secteur peut être l'animateur d'un pôle pédagogique. C'est une solution à envisager pour les petits collèges. Réaction d'un participant : « risque de vouloir entasser tout au même endroit ... »

Dans la Nièvre, 30 collèges publics et 4 collèges privés maillent le territoire. Pas de fermeture avant 2021 mais après ??? Certains ont un très faible effectif.

Un comité de pilotage a été mis en place pour suivre le projet et les actions partenariales de cette école du socle,

Conclusion :

Apporter des réponses variées à des situations variées...

Volonté de se projeter et construire l'école de demain.

Jane-Marie MONIER,
Michelle BEAUME - DDEN



Un territoire apprenant

Donner à tous les élèves les clés pour devenir des citoyens éclairés et responsables.

L'École du socle
Un pôle d'excellence et de culture au cœur d'un territoire apprenant

Une école du socle, pourquoi ?

60 % de PCS défavorisées dans la population scolaire accueillie ;
Des points de fuite entre l'école et le collège vers des établissements situés à proximité ;
Difficulté scolaire prégnante ;
Ecart importants entre le taux de réussite au DNB et l'orientation en 2nde GT.

Les élèves

Une école du socle, pour qui ?

Les familles

Donner de l'ambition à chacun au cœur d'un parcours d'excellence.

- Accompagner tous les élèves dans tous les temps d'apprentissage ;
- Renforcer l'offre culturelle et sportive ;
- Enrichir le parcours citoyen de chaque élève.

Construire de réelles situations de co-éducation

- Penser l'implication des parents sur différents temps.
- Mettre en place un espace parents.
- Renforcer l'accompagnement à la parentalité par des actions spécifiques.

Partager une culture commune.

Avec les enseignants

Donner de l'ambition à tous les élèves en proposant à chacun un parcours d'excellence.

- Echanger et mutualiser les compétences professionnelles entre 1^{er} et 2nd degré ;
- Accompagner les enseignants dans leur réflexion pédagogique ;
- Former les enseignants sur des besoins spécifiques en lien avec les problématiques professionnelles ; lien avec la recherche.

Avec les partenaires

Impliquer tous les acteurs du territoire dans la formation des élèves.

- Donner de la cohérence aux différents temps de l'enfant (scolaire et périscolaire) ;
- Favoriser les échanges entre les enseignants et les partenaires ;
- Diversifier et enrichir l'offre culturelle et sportive ;
- Inscrire les interventions hors-temps scolaire dans les parcours culturels et sportifs des élèves (plan mercredi et PEDT).
- Enrichir le parcours citoyen de chaque élève.

COMITE de PILOTAGE partenarial

Une école du socle, avec qui ?

Les leviers identifiés

- La proximité des établissements du 1^{er} et 2nd degré qui facilite les échanges ;
- La volonté des enseignants de construire une dynamique pédagogique pour assurer la réussite de tous les élèves ;
- Les équipements numériques disponibles à l'école et au collège ;
- La diversité de l'offre sportive et culturelle proposées par les différents partenaires ;
- L'intérêt porté par les partenaires au projet.

"L'objectif de l'école est de devenir meilleur que soi-même. C'est cela que chaque enseignant doit accompagner. Aider chaque élève à devenir meilleur que lui-même".
Albert Jacquard



INTERVENTION de Eddy KHALDI, Président de la fédération des DDEN

Notre pays n'est que diversité au regard de la densité de population : des banlieues surpeuplées aux territoires ruraux ou de montagne à faible population avec un vieillissement de celle-ci.

Dans ce pays fragmenté et aujourd'hui plus que divisé, les DDEN et tous les partenaires de l'École revendiquent une offre éducative de qualité sur tout le territoire de la République.

« L'égalité en éducation » est une vieille revendication des bâtisseurs de l'École qui voulaient former un citoyen libre et autonome, fondement de la démocratie. Ce citoyen en devenir légitime l'implication de la nation. Citoyen instruit et éduqué pour s'intégrer dans la vie économique et sociale.

L'enjeu républicain de l'École c'est la République et réciproquement. L'enseignement public ouvert à tous est aussi le but et le moyen de la République. Le but car il permet à chacun, chacune de se construire citoyen. Et le moyen car seuls les citoyens peuvent faire vivre la République.

Ce vieux débat, cinquante ans avant les lois Ferry-Goblet s'organise autour de la loi Guizot de 1833. Dans le livre: « Comment l'école devient une affaire d'Etat » les auteurs Christian Nique et Claude Lelièvre mentionnent deux

principes que l'on oppose à l'époque : un principe dit commercial et un principe dit patriote. Les débats d'aujourd'hui développent implicitement ce principe commercial d'une école marchande et oublie que le principe patriotique visait à installer la République, la conforter. C'était là les prémices du vivre ensemble entre citoyens pour la mixité.

Cette loi Guizot, certes pas laïque, puisque sous contrôle du curé, institutionnalisait un lien consubstantiel entre l'École et le territoire de la commune. Pour 500 habitants, on installe une école dans chaque commune. Mais, le périmètre des communes n'a pas ou peu varié et la population est, aujourd'hui, vieillissante dans ces petites structures. Les évolutions démographiques impactent cette ambition d'installer une école par commune. Il faut comme l'indiquait un intervenant, ce matin, revendiquer « une école pour ma commune ». On ne peut plus, effectivement, revendiquer une école pour chaque commune mais une école publique laïque pour ma commune, afin que chacune et chacun puissent y accéder.

Notre rôle n'est pas tant de dresser des constats que de formuler des propositions, dans l'intérêt collectif, pour parvenir à l'égalité en éducation. Le

risque est grand de déboucher vers une individualisation du rapport à l'École. Cette dérive existe, elle est partagée par ceux qui ont revendiqué, au nom d'intérêts exclusivement particuliers, « la liberté d'enseignement » et le « libre choix ». « Libre choix » qui est un piège et conduit inexorablement au « chèque éducation », financé par l'usager, dont la loi Carle est une prémisse.

Au contraire, il faut retisser le lien institutionnel entre l'école et son territoire. Les DDEN ont envie d'agir et poursuivre ce combat institutionnel contre le risque de dérive marchande. La ruralité ce n'est pas un handicap, ce peut être une chance. A condition de s'engager avec tous les partenaires de l'École dans une dynamique à gestion tripartite : usagers, personnels d'éducation et administration.

L'école constitue un enjeu essentiel pour l'avenir de la Nation. Nous DDEN, nous exerçons notre mission para administrative en toute indépendance et impartialité dans une perspective de médiation.

Nous revendiquons un rôle de coordination et de médiation entre les différents partenaires car nous nous ne sommes porteurs d'aucune

revendication politique, économique ou corporatiste. Nous sommes le regard, la présence engagée et active de la société civile dans la première institution de la République pour former des citoyens en devenir, libres et autonomes afin qu'ils puissent s'insérer dans la vie économique et sociale.

Dans notre Vademecum préfacé par le Ministre, il nous confie ceci : « Vos visites régulières des écoles nous permettent d'être en prise directe avec les réalités d'une société qui change. C'est pourquoi j'attache toujours une grande attention aux sujets sur lesquels vous vous alertez (...) L'école a besoin de vous comme de toutes les bonnes volontés pour relever les défis du XXIème siècle et demeurer un repère dans notre société ».

Alors Monsieur le Ministre réinscrivez notre fonction officielle dans votre loi « Ecole de la Confiance » comme c'est le cas aujourd'hui dans le Code de l'Education. Ainsi nous pourrons continuer, avec d'autres, à garantir l'intérêt des enfants.

Eddy KHALDI

Président de la Fédération des DDEN



Clôture du séminaire par Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale

Cette journée a dû être riche en échanges et en réflexion autour des élèves et des écoles du département et je voudrais sincèrement remercier les délégués départementaux de l'Éducation nationale de la Nièvre et leur présidente, Madame Gaudin, de l'avoir organisée.

Les Délégations Départementales sont en pleine mutation et se situent ainsi au cœur de la réflexion éducative, ce séminaire le prouve ainsi que la volonté de rédaction d'un « livre blanc pour l'École » d'ici la rentrée de septembre.

On ne peut pas soigner c'est-à-dire panser si tel est le besoin et revisiter c'est-à-dire repenser l'École seul, la co-construction est l'une des réponses à ce grand défi de l'École du XXIème siècle. Enseignants, élus locaux, parents d'élèves, partenaires dans leur diversité (centres sociaux, ...) mes plus proches collaborateurs et, pardon à ceux que j'aurais oubliés,

Je sais que tous ont répondu présents à ce rendez-vous.

On ne peut pas panser et repenser l'école non plus, sans une approche globale du temps de l'enfant et de l'élève, activités périscolaires, plan mercredi, restauration, de son accueil en général.

Aujourd'hui il convient de regarder l'avenir toute objectivité, les prévisions quant à la situation démographique scolaire sont en baisse dans la Nièvre. Cet état de fait étant posé, il s'agit de ne pas renoncer à trouver des solutions. Je dis volontairement de solutions car il est fort probable que le modèle ne soit pas unique.

Ce matin vous avez vu, je crois, l'exemple des « pôles éducatifs », un atelier, cet après-midi était consacré à l'École du Socle de La Machine.

L'Éducation nationale n'est pas décideur sur un territoire, elle a néanmoins l'obligation de tenir un langage franc et courageux. L'expression « une école dans ma commune à une école pour ma commune » est et sera à réfléchir, à confronter à dialoguer dans les années qui suivent.

Dans mon quotidien d'inspecteur, je rencontre régulièrement les élus et les représentants de parents d'élèves et ce pas seulement au moment de la carte scolaire. Les inspecteurs de l'Éducation nationale les voient également. Nous sommes les interlocuteurs de proximité sur la question scolaire et éducative. Dans ces échanges et grâce à eux des choses bougent, des projets sont à leurs prémices, d'autres sont en cours. Nous avons avancé sur l'écriture d'un

avenant à la convention « faire vivre l'École de la Nièvre » et sa signature est en bonne voie.

En tant que directrice académique, je rejette toute déploration, je veux voir le positif, accompagner les élus et les communautés éducatives dans leurs projets.

Je considère ce séminaire comme une force pour ce département, je compte bien pour ma part poursuivre la réflexion sur l'École Rurale. En accord avec Madame la Rectrice, dans le cadre de l'académie apprenante, nous sommes en projet avec Salomé Berlioux, auteure des « Invisibles de la République » pour signer une convention afin de faire bénéficier les jeunes nivernais de son association.

Vous le savez, il s'agit d'accompagner tout au long de leur scolarité des jeunes dans leurs projets de carrière.

Encore une fois, merci aux DDEN pour ce fructueux séminaire qui nous a rappelé la nécessité de travailler ensemble, nous sommes tous dans l'attente, je crois de ce « Livre blanc » que vous nous annoncez.

Pour conclure, je dirais qu'il nous faut nous faire confiance, sûrement que plus rien ne sera comme avant mais ne pensons pas à priori que ce sera plus mal. Simplement avançons d'un pas sur et déterminé pour que les élèves soient le mieux former possible, c'est ce qu'ils exigent de nous.

Pascale NIQUET-PETIPAS
DASEN de la Nièvre

Deuxième partie :

Réflexions et pistes de travail
proposées par l'équipe des DDEN 58



de la nécessité d'un bon état des lieux...

A l'image de la plupart des territoires ruraux, voire de tous, le département de la Nièvre est confronté depuis plusieurs décennies à une baisse continue de la démographie qui impacte l'organisation structurelle de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire. Face à ce constat, il apparaît de plus en plus qu'il revient à chacun de ces territoires d'élaborer ses propres propositions en fonction de ses spécificités, et dans le cadre des lois de la République, en vue de rénover ses structures et les pratiques scolaires pour l'avenir. Une réflexion doit être engagée afin que les enfants reçoivent les connaissances et les compétences nécessaires pour une réussite optimale de leur vie d'adulte dans une société en perpétuelle mutation, et quel que soit le territoire dans lequel ils habitent.

La table ronde, "Panser ou repenser l'école", organisée le 27 mars 2019 à la Ferme du Marault, a permis, pour le département de la Nièvre, d'élargir les connaissances sur le sujet, confronter les points de vue, mettre des mots sur les inquiétudes et les questionnements. Elle a permis aussi de faire émerger "une demande et une volonté d'engagement dans la concertation, pour réfléchir à la construction d'une école qui réponde aux problèmes du territoire, et qui sache s'adapter aux défis du monde moderne." Cette réflexion se veut sans tabou, notamment dans deux domaines :

- le maillage des écoles maternelles et primaires sur le territoire,
- les pratiques novatrices qui préparent et encouragent les enfants, selon leurs capacités et leur souhait, "à oser de grandes études".

Tout d'abord abordons quelques caractéristiques de la Nièvre¹ et de ses territoires sur lesquelles la réflexion pourrait s'appuyer.

Département du centre-Est de la France, la Nièvre est située à l'extrémité Ouest de la région Bourgogne-Franche-Comté, assez éloignée de la capitale régionale. Au Sud elle jouxte le département de l'Allier qui appartient à la région Auvergne-Rhône-Alpes, et à l'Ouest elle jouxte le département du Cher qui appartient à la région Centre-Val de Loire.

D'une superficie de 6888 km², la Nièvre est marquée par ses diversités: géographiques, économiques, humaines.

On distingue principalement trois parties d'Est en Ouest :

- **le Val de Nivernais** qui suit le sillon ligérien, pays humide où se pratique l'élevage des bovins, dominé par des buttes et des collines formées de roches calcaires et de petits massifs cristallins. L'activité industrielle y fut intense grâce à la métallurgie

¹ Grand Larousse encyclopédique en 20 volumes, Tome 7.

qui utilisait le minerai de fer local, remplacée aujourd'hui par la fabrication d'aciers spéciaux de grande qualité. La chimie et les constructions métalliques ont été très présentes également. Cette partie qui concentre les plus grandes villes est la plus peuplée du département.

- **le Bazois** est formé d'une bande de plaines aux sols argileux couverts de riches herbages et de cultures céréalières. L'habitat y est dispersé; chaque commune est constituée d'un bourg auquel se rattachent des hameaux et de nombreux écarts représentés par autant de fermes dont la tendance est à l'extension des surfaces exploitées par la politique du groupement.

- **le Morvan**, massif granitique dont les hauteurs dépassent 800 m d'altitude, très humide et fortement boisé ; il s'y est pratiqué une agriculture polyvalente de subsistance, et pendant plusieurs siècles les forêts morvandelles ont fourni Paris en bois de chauffage grâce au système du flottage. Le Morvan est également réputé pour l'accueil des enfants de l'Assistance publique de Paris et de la Nièvre dont les descendants, pour la plupart, ont fait souche au pays. Il a fourni "les nourrices sur site" qui quittaient leur famille pour allaiter les enfants de la bourgeoisie parisienne. Du Morvan partaient aussi chaque année les bouviers, aux savoir-faire ancestraux dans leur métier, pour transporter les bois d'œuvre du lieu d'abattage dans les grandes forêts nationales, jusqu'à la scierie où ils étaient ensuite préparés. Aujourd'hui le Morvan pratique en plus de l'exploitation des forêts qui couvrent une surface importante, une agriculture quasi exclusivement réservée à l'élevage des bovins, et une ouverture au tourisme grâce à ses atouts environnementaux.

La population du département qui comptait 347 576 habitants en 1886 n'en compte plus que 209 161 au 1^{er} janvier 2016. Cette population est davantage répartie sur la partie Est, le Val de Nivernais, où se concentrent les villes importantes, que sur le Bazois et le Morvan qui sont des territoires à connotation rurale.

Département ou communes	1886	2016	Variations en %	Maximal de population:	Années
Nièvre	347 576	209 161	-39,8	347 576	1886
Nevers	25 006	33 235	32,9	45 480	1975
Châtillon en Bazois	1 975	904	-54,2	2 111	1881
Arleuf	2 797	761	-72,8	3 140	1851

Sur la période 1968-2016, la population de la région Bourgogne-Franche-Comté a augmenté de 12,9 %, sept départements sur les huit entre 0,8 % et 26,6 %, alors que la Nièvre a perdu 15,6 %.

La Nièvre affiche donc une démographie en baisse importante depuis plusieurs décennies. Cependant cette baisse varie selon les lieux et notamment les trois secteurs cités précédemment².

La première partie du tableau donne un aperçu de l'évolution démographique du département depuis 1886, année de peuplement maximal de ce dernier depuis sa création, à 2016.

Entre ces deux dates la Nièvre a perdu 39,8 % de sa population, pourtant Nevers située dans le Val de Nivernais a gagné 32,9 % d'habitants. Par contre les deux communes suivantes ont perdu des habitants: Châtillon en Bazois 54,2 %, et Arleuf située dans la Morvan 72,1 %.

Les territoires ayant leur propre et longue histoire, la seconde partie du tableau indique les années auxquelles chacun d'eux a atteint sa population; maximale :

- **la Nièvre en 1886** ; 1886 qui est aussi l'année de la promulgation de la loi Goblet (30 octobre) qui parachève la série des lois Jules Ferry rendant l'école primaire gratuite, l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïc;

- **Nevers dans le Val de Nivernais** : en 1975, dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, comme Cosne en 1982 ou La Charité sur Loire en 1975 ;

- **dans le Bazois, Châtillon en Bazois** en 1881, dans le dernier quart du XIX^{ème} siècle, comme Saint -Saulge en 1876 et Moulins Engilbert en 1886, mais pour Corbigny le maximal se situe au début du XIX^{ème} siècle, en 1806.

- **dans le Morvan Arleuf**, comme Château-Chinon en 1851, Lormes en 1846, au début de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, et Luzy en 1911.

On constate donc que la dépopulation a commencé depuis plus d'un siècle dans les territoires ruraux du Bazois et du Morvan, alors que le Val de Nivernais plus industrialisé, bénéficiait encore d'une démographie positive.

Les conséquences économiques de ce déséquilibre démographique, qui n'a cessé de s'accroître dans le département au fil du temps, ont pesé à long terme sur les investissements, le tissu social et scolaire, pour ce dernier accentué par la diminution du placement des enfants de l'Assistance publique. La baisse du nombre d'enfants scolarisés a entraîné des fermetures de classes, puis d'écoles et la création de réseaux pédagogiques intercommunaux. Aujourd'hui dans de nombreux territoires ruraux le niveau de la démographie atteint amène à s'interroger sur la pertinence actuelle de ces dispositifs.

² Archives départementales de la Nièvre. Wikipédia.

Qu'en est-il actuellement de la répartition de la population dans le département de la Nièvre ?

Comparons la population et sa densité dans sept EPCI créés au 1^{er} janvier 2015, répartis comme suit³ :

- **Val de Nivernais** : Communauté d'agglomération de Nevers, communautés de communes Vignoble Loire et Nohain, et Loire et Allier ;
- **Bazois** : communautés de communes Amognes Coeur du Nivernais, et Tamnay Brinon Corbigny;
- **Morvan** : Bazois Loire Morvan, et Morvan Sommets et Grands Lacs.

Communautés de Communes	Nombre d'habitants	Superficie	Densité de la population
CA de Nevers	67060	250 km ²	268 hab/km ²
CC Vignoble Loire et Nohain	26148	716 km ²	36,5 hab/km ²
CC Loire et Allier	7244	180,9 km ²	40 hab/km ²
CC Amognes Coeur du Nivernais	8757	646,9 km ²	13,5 hab/km ²
CC Tamnay Brinon Corbigny	9980	760,3 km ²	13,1 hab/km ²
CC Bazois Loire Morvan	15832	1209 km ²	13,1 hab/km ²
CC Morvan Sommets et Grands Lacs	12778	959,3 km ²	13,3 hab/km ²

A travers ces chiffres qui datent de 2015, on constate la différence de densité de la population du département selon les territoires : l'Ouest plus urbanisé est davantage peuplé que l'Est plus rural.

Citons quelques caractéristiques qui marquent la population nivernaise (N) par rapport à la population de la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) et de la France Métropolitaine (FM)⁴ :

3 Fiches INSEE, populations légales du département de la Nièvre de 1968 à 2016.

4 Diagnostic régional, projet régional de santé Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022.

a) les données démographiques :

- le taux de natalité pour 1 000 hab est de N: 8,6 % BFC: 10,8 % FM: 12,2 %;
- le taux de femmes en âge de procréer : N: 34,7 % BFC: 40,4 % FM: 43,2 %;
- la population de moins de vingt ans : N: 20 % BFC: 23,4 % FM: 24,5 %;
- personnes âgées de plus de 60 ans : N: 34 % BFC: 27,1 % FM: 24,2 %;
- de plus de 75 ans : N: 13,9 % BFC: 10,6 % FM: 9,2 %;
- de plus de 85 ans : N: 4,5 % BFC: 3,4 % FM: 2,9 %;
- rapport entre les 50-60 ans et les plus de 85 ans:
N: 5,1 % BFC: 6,8 % FM: 6,7 %;
- personnes dépendantes bénéficiant de l'APA à domicile:
N: 18,5 % BFC: 16,8 %;
- indicateur de jeunesse⁵ (rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus) : N: 59 % BFC: 86,4 FM: 103.

b) conditions socio-économiques, précarité :

- personnes de plus de 75 ans vivant seules : N: 40,5 % BFC: 39,7 % FM: 38,5 %
- familles monoparentales : N: 7,4 % BFC: 8,3 % FM: 9,3 %
- part des 20-29 ans sortis du système scolaire sans formation :
N: 17,7 % BFC: 17 % FM: 16,8 %
- population active 15-64 ans : N: 69,4 % BFC: 74 % FM: 73,7 %
- taux de pauvreté : N: 15,1 % BFC: 13,1 % FM: 14,5 %

c) déterminants de santé :

- dépistage du cancer du colon : N: 27,1 %, BFC: 35,3 %
- dépistage du cancer du sein : N: 60,9 % BFC: 60 %
- mortalité générale pour 10 000 hab : N: 88,6 % BFC: 80,8 % FM: 78,3 %
- mortalité prématurée pour 10 000 hab : N: 25,5 % BFC: 20,1 % FM: 19,3 %
- mortalité prématurée évitable pour 10 000 hab : N: 11,7 % BFC: 8,9 % FM: 8,4 %

d) pauvreté et condition de vie⁶

- le revenu disponible annuel moyen : N: 18 971 € BFC: 19 882 € FM: 20184 €
- le taux de pauvreté à 60 % : N: 15,5 % BFC: 13 % FM: 14,5 %

e) taux de chômage⁷ : N: 7,4 % BFC: 7,5 % FM: 8,5 %

5 INSEE 2013, La jeunesse en Bourgogne-Franche-Comté, décembre 2016.

6 Chiffres-clés Bourgogne-Franche-Comté, édition 2107, chiffres de 2013.

7 Statistiques, études et évaluations, mai 2019. Regard sur le département de la Nièvre. Données du 4^{ème} trimestre 2018.

f) formation et réussite éducative⁸:

- part des apprentis parmi les 16-25 ans⁹: N: 5,3 % BFC: 5,6 % FM: 5 %
- 15-29 non scolarisés et sans diplôme¹⁰: N: 20,8 % BFC: 19,3 % FM: 19,1 %

Loin de vouloir entretenir la "nièvrose", ces chiffres austères visent à montrer que de nombreux indicateurs concernant la démographie, la santé, la pauvreté, la formation et la réussite éducative sont en retrait dans la Nièvre par rapport aux niveaux régional et national. On pourrait aussi citer la précarité énergétique liée au logement ou le déficit de professionnels de santé qui a des conséquences sur les soins primaires, les premiers secours, les services des urgences, les maternités, la prise en charge du troisième âge. Sans perdre de vue que toutes ces données présentent des variations intra-départementales importantes.

Certes, le bilan est dur, mais la situation économique, sociale, démographique et éducative de notre département n'est pas une fatalité, elle constitue par elle-même un défi à relever pour les habitants et les élus. La Nièvre qui appartient à la Région Bourgogne-franche-Comté, "cinquième région la moins pauvre de la France métropolitaine"¹¹, a des atouts à faire valoir et à développer au sein de cette région dans un cadre particulier et inédit.

Au plan général, d'une part malgré la croissance continue des plus grandes métropoles qui concentrent les emplois, un retour des habitants au rural a débuté et progresse lentement. Ces phénomènes ne sont pas encore visibles au niveau de la démographie des territoires ruraux, mais tout indique que l'exode rural touche à sa fin pour un nombre croissant d'entre eux, alors que les citoyens envisagent de plus en plus de quitter la ville.

D'autre part, nous vivons une époque particulière, inédite. Nous devons faire face à une crise climatique qui va nous obliger pour la résoudre, car nous n'avons pas le choix, à changer radicalement les mentalités et à innover. Le sauvetage écologique de la planète peut-il s'accommoder encore longtemps de la course effrénée aux profits financiers? Peut-il supporter plus longtemps la concentration de la population en croissance dans les grands centres urbains, ou doit-on mieux la répartir sur le territoire? Un autre défi est celui de l'accompagnement de la dépendance, car c'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que cinq générations cohabitent du fait de l'augmentation de l'espérance de vie. Il faudra aussi s'adapter à l'évolution des emplois; si certains sont appelés à disparaître par obsolescence, la moitié au moins des emplois qui vont être créés dans les vingt prochaines années ne sont pas encore connus.

8 Chiffres-clés Bourgogne-Franche-Comté, édition 2017.

9 Chiffres au 31 décembre 2015.

10 Aucun diplôme ou au plus le DNB. Ministère en charge de l'éducation/DEPP; INSEE/RP 2013.

11 Jean-Philippe Berlemont, DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté.

Au plan départemental, la Nièvre a perdu 16 000 habitants entre 1999 et 2016. Cette baisse se concentre à 90 %, soit 14 400 habitants, dans les 10 plus grandes villes du département dont 8 000 pour Nevers, alors que les territoires ruraux ont mieux résisté pour la plupart d'entre eux. Cette décroissance s'explique par la désindustrialisation, le retrait des services de l'État et l'étalement urbain¹². Cependant des signes de reprise de l'activité s'appuyant sur les potentiels du tissu économique sont visibles. Il est nécessaire de saisir les opportunités et d'accompagner cette dynamique naissante sur le long terme, revaloriser ce qu'offrent les territoires ruraux en matière de logements et faire valoir les richesses: forêts, paysages trop souvent ignorées. C'est ce que propose "le Pacte de développement territorial pour la Nièvre"¹³ sous l'égide du Ministère des solidarités et de la santé et du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en fixant 4 objectifs :

- revitaliser le territoire,
- donner sa chance à la jeunesse,
- renforcer les filières structurantes,
- valoriser l'attractivité touristique et culturelle.

Parmi ces 4 objectifs, celui qui nous intéresse en priorité est "donner sa chance à la jeunesse" car la formation de la jeunesse est le levier le plus important pour faire évoluer la société sur le long terme, pour faire véritablement changer les mentalités sur les sujets fondamentaux qui vont déterminer l'avenir :

- œuvrer au maintien et au renforcement des valeurs républicaines, démocratiques et laïques face aux attaques dont elles sont régulièrement la cible,
- parachever, dans tous les domaines de la société, l'égalité réelle entre les individus quels que soient le sexe, le genre, l'origine ou la couleur,
- engager résolument l'humanité dans la transition écologique réelle, visible et quantifiable en pesant sur les politiques et la finance,
- œuvrer pour un partage plus équitable des richesses produites pour que chacun puisse vivre dignement. Le "vivre ensemble" commence déjà par le "vivre dignement de tous",
- œuvrer à l'éradication des guerres et des conflits armés quels qu'ils soient.

En plus des connaissances et des compétences habituelles l'enseignement, dont le primaire est un élément déterminant, doit proposer aux jeunes tout au long des études des parcours qui leur permettront de devenir des citoyens informés, autonomes et responsables, capables d'intervenir dans la vie de la cité.

Les choses s'améliorent dans la poursuite des études, mais la Nièvre n'échappe pas à la problématique des territoires ruraux dépourvus d'un réseau conséquent de

¹² Achille Warnant, doctorant en géographie à l'EHESS, documents du séminaire "Panser ou repenser l'école".

¹³ Dossier de presse, février 2019, Région Bourgogne-Franche-Comté..

formations supérieures qui oblige les étudiants à quitter le domicile de leurs parents. Bien que la mobilité soit idéalisée, d'une part elle a un coût et souvent est vécue comme un déchirement, d'autre part elle prive durablement le territoire de ses jeunes qui ne reviennent pas toujours travailler au pays à la fin de leurs études. Pour ces raisons, nombre de lycéens hors des métropoles se restreignent encore dans la poursuite de leurs études et choisissent une formation par défaut¹⁴.

Pour permettre à tous les talents de naître et d'évoluer au mieux, il faut :

- encourager les lycéens "à oser" les formations supérieures, à échapper aux déterminismes territorial¹⁵, culturel et des réseaux sociaux parentaux¹⁶,
- leur transmettre les outils pour lutter contre le déterminisme social¹⁷ qui est souvent la cause de l'auto-censure et aussi un questionnement personnel sur la légitimité à s'élever dans l'échelle sociale
- créer les conditions d'accès de toutes et de tous aux études de leur choix,
- former les étudiants à devenir créatifs et à s'engager dans les responsabilités, notamment au niveau de la création d'emplois,
- développer les conditions d'installation et de création d'emplois dans les territoires ruraux pour faciliter le retour au pays après les études, et pour revivifier ces territoires.

Pour accompagner la tendance qui se dessine, encore timidement, du retour des citadins au rural, ce qui correspond à un mode de vie différent de celui que nous connaissons, là aussi il faut un changement radical des mentalités qui doit être enseigné dès le plus jeune âge. Il convient d'apprendre à évacuer, à rejeter les idées fausses, mêmes si elles sont majoritaires, mais contraires aux sciences et à l'intérêt de la planète et donc de l'humanité.

La scolarité devenant obligatoire à la rentrée 2019 dès l'âge de 3 ans, il convient de se saisir de cette opportunité pour engager une réflexion sur l'enseignement pré élémentaire et élémentaire dans notre département, la Nièvre. L'organisation actuelle, notamment le maillage du territoire montre ses limites face à la décroissance de la démographie scolaire de ces dernières décennies. Nous devons questionner les pratiques actuelles:

- quelle dynamique se crée dans une classe à très faible effectif ?
- Quel type de socialisation reçoit un enfant dont l'instruction s'effectue dans la famille où dans un groupe très restreint ?
- Quelle fatigue provoque un temps de transport trop long ?

14 François GUILLY, La France de la périphérie, 2012

15 Salomé Berlioux, Erkki Maillard, Les invisibles de la République, Robert Laffont, 2019.

16 Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot, Sociologie de la bourgeoisie, la Découverte, 2016.

17 Idem.

Cette réflexion ayant pour objectif principal l'intérêt des enfants, futurs citoyens agissants, dans sa globalité, ne peut être conduite que dans une concertation réunissant les différentes parties concernées, c'est-à-dire impliquées dans la formation des enfants: parents, enseignants et cadres de l'Éducation nationale, élus et services sociaux.

Dans notre département il existe une forte volonté de ces acteurs à s'engager au service de cette école républicaine pour la changer, la faire vivre et l'ouvrir sur l'avenir qui se dessine, pour construire ensemble un monde plus humain et plus respectueux de la planète.

Marcel PESCHAIRE - DDEN

Les attentes, les contraintes des uns et des autres...

Les enfants et leur familles :

D'une manière générale, les familles attendent beaucoup de l'école.

L'angoisse du lendemain, un monde mutant qui fait peur, les menaces du chômage, le manque de lisibilité sur les nouveaux métiers... font que les parents d'élèves investissent beaucoup le champ de l'éducation. Certaines familles ont des exigences telles qu'elles mettent la barre très haut et ont des demandes quelquefois démesurées.. Dans ce contexte, il y a lieu de rassurer, de dialoguer, de construire l'école de demain. Une école qui soit un lieu de vie accueillant et sécurisé qui réponde aux besoins des enfants et à la préparation de leur future vie d'adulte et de citoyen.

Les parents ayant répondu à notre enquête sont généralement attachés aux savoirs fondamentaux, satisfaits de leur école rurale, ils apprécient le contact direct avec l'enseignant, la convivialité entre parents, les effectifs plus réduits dans les classes et le calme de l'école rurale. Quelques parents mettent en valeur l'intérêt des cours multiples sans pour autant demander à revenir à la classe unique de campagne.

Les insuffisances soulignées sont marginales. A noter cependant le souhait de trajet plus court et les temps de transport limités.

Les néo ruraux sont en demande de plus d'activités culturelles et sportives génératrices d'épanouissement pour l'enfant.

Une famille installée ou qui s'installe sur un territoire donné recherche en premier lieu toutes les conditions d'une vie agréable en proximité : l'éducation pour ses enfants, les moyens de santé, les commerces, les transports, les loisirs...bref, tous les services nécessaires liés à la vie quotidienne.

Pour l'éducation, cette famille recherche l'école avec ses services indispensables comme une restauration scolaire, une garderie, une médiathèque, des activités périscolaires et des loisirs pour tous les âges...

Ces besoins sont très vite étendus dès que les jeunes grandissent avec la nécessité d'avoir un collège à proximité, un lycée et les moyens de transport y afférents voire un internat.

Si ces conditions ne sont pas remplies, très vite ces familles envisagent de partir vers la ville-centre-bourg la plus proche quelquefois même de quitter la région au profit d'une plus grande ville offrant un maximum de ces services.

Par ailleurs la question des transports scolaires n'est pas anodine. Elle est même

fondamentale et impacte les horaires et amplitudes temps de travail/ repos des élèves.

La compétence confiée depuis le 01/01/2019 à la région ne facilite pas le dialogue ni la compréhension du territoire...Le traditionnel « ramassage scolaire » de porte à porte pour les RPI déconcentrés risque de s'allonger en temps du fait d'un habitat très dispersé comme nous le connaissons dans la Nièvre. Il y a urgence ici, à repenser l'organisation de ces transports, ou réfléchir à d'autres solutions telle qu'une « organisation en étoile » quitte à ce que les enfants ou leur famille assument le dernier kilomètre à pied, ou à vélo...Un programme « bouger/santé » dont l'objectif est la lutte contre l'obésité pourrait très utilement intégrer le PEDT.

Les enseignants :

Le public enseignant a changé de forme et de nature en 50 ans...

Autrefois, instituteurs et institutrices sortis de l'École Normale départementale, étaient nommés dans les nombreuses écoles communales dispersées sur tout le territoire nivernais. Ils s'installaient, quelquefois même, prenaient des responsabilités locales (secrétaire de mairie, maire, etc...) et restaient plusieurs années voire toute une carrière dans la même école.

Depuis, les choses ont bien changé les professeurs des écoles formés par l'Université dans les Espé (devenues récemment INSPé) sont souvent plus âgés (du fait de l'allongement des études en Sciences de l'éducation) et ont démarré leur vie personnelle, en couple, voire en famille avec enfants et demeurent souvent en ville.

Dans la Nièvre, les écoles ont elles, considérablement diminué en nombre et se sont regroupées en RPI déconcentrés.

Les nominations pour un premier poste dans nos campagnes impliquent des difficultés d'éloignement de leur lieu de vie familial et social : long trajet en voiture personnelle, garde de leurs enfants, loisirs, etc...Affectés sur des postes souvent peu attractifs mais maillons indispensables pour assurer la continuité du service public d'Education, ces enseignants s'investissent peu dans la vie de leur école. La grande majorité d'entre eux cherche à en partir le plus vite possible pour se rapprocher de leur domicile.

Par ailleurs, la plupart d'entre eux fuient la solitude et l'isolement* car l'institution les incite à travailler en équipe...

Ceux qui ont fait le choix d'enseigner en école rurale, sont globalement satisfaits des conditions de travail : facilité de contacts avec parents et mairie, même s'ils demandent plus d'aide spécialisée de la part de l'Éducation nationale. Certains ont quelquefois un sentiment d'isolement voire d'abandon (classe unique) devant les besoins spécifiques de certains élèves et une insuffisance de décharge pour le travail administratif.

Les demandes en matière de conditions de travail sont en référence avec les conditions de vie et d'exercices pédagogiques* d'aujourd'hui :

- des locaux sécurisés, connectés, des classes spacieuses avec du mobilier adapté permettant des installations pédagogiques différentes,
- des salles plus spécialisées (arts plastiques, sports, etc), une bibliothèque ou médiathèque en proximité,
- un bureau du directeur.trice, (utilisable par les membres du RASED ou de la médecine scolaire...)
- une salle réservée aux maîtres avec coin repas comme dans toute autre entreprise,
- du temps pour travailler en équipe, se concerter et construire les projets...

** DEPP étude 2016 sur les risques psychosociaux des enseignants :...les instits sont ceux qui se plaignent le plus du **manque de matériel** adapté pour effectuer correctement leur travail ...*

Le **travail solitaire est rejeté par les enseignants : 72,7 % des enseignants du premier degré s'en plaignent. (enquête Se-Unsa sur les attentes professionnelles)*

« innover, c'est transgresser et progresser... »

Face aux demandes de plus en plus importantes en matière de contenu, et des désirs de certaines familles, en matière pédagogique (montée du phénomène Montessorri et de l'enseignement en famille...), les enseignants sont souvent démunis et souhaitent pouvoir se former, apprendre d'autres approches pédagogiques, innover...

Dans ce domaine, l'institution offre peu voire pas du tout, la possibilité de se former auprès d'associations en pédagogie nouvelle, de tester, de mettre en pratique ces pédagogies...Or l'innovation reste le moteur essentiel de la transformation de notre système éducatif !

Les élus locaux :

Bien des élus locaux sont entièrement dévoués à leur école. Ils ont comme tout un chacun compris le rôle essentiel de celle-ci dans la formation de leurs jeunes concitoyens...L'école, c'est le cœur battant d'un territoire, là où se nouent des liens sociaux qui rendent la vie humaine.

Une école n'est pas un service comme un autre. C'est la composante centrale et première d'un écosystème social. Souvent préoccupés par des problèmes matériels ou de gestion de leur commune, ils ne prennent pas suffisamment de recul et de temps pour se poser la question essentielle de l'avenir du système scolaire sur leur territoire.

La plupart du temps « un peu comme l'autruche », ils attendent d'être confrontés à la fermeture d'une classe pour réagir et c'est hélas, souvent trop tard !...

Quand l'école ferme, le village se meurt peu à peu et les jeunes familles le délaissent ...Son maintien est donc une nécessité pour l'aménagement du territoire rural.

L'enquête annuelle des DDEN de la Nièvre démontre qu'il y a de fortes inégalités des élèves selon les communes de résidence : la dotation aux crédits pédagogiques et les aides diverses aux activités, sportives, culturelles et péri scolaires vont de 1 à 10.

Il est quasiment impossible de chiffrer le coût de l'école pour une commune. La comptabilité publique ne permet pas par exemple de distinguer dans le coût d'une piscine, gymnase, salle polyvalente etc..., construction et fonctionnement, ce qui est imputable à l'école, de ce qui l'est aux autres utilisateurs.(pas de comptabilité analytique). La dotation globale par élève connaît donc des écarts énormes en fonction des ressources de la commune, de sa taille mais aussi des choix budgétaires faits par les équipes municipales. C'est une source d'inégalités très souvent pointée par les enseignants. Il est proposé l'établissement d'une charte d'équipement pour les écoles et la mise en place d'un système de péréquation entre les communes.

La visite annuelle que nous effectuons dans les écoles nous montre qu'il en est de même pour les travaux et l'entretien des bâtiments. Même si nous constatons positivement que les élus font souvent le maximum pour entretenir leur école, des disparités importantes se font jour entre communes d'un même bassin. Il ne faut donc pas s'étonner que certaines familles choisissent un lieu plutôt qu'un autre...

Oui, l'école rurale coûte chère, plus chère que l'école de ville (+15 %). La baisse des moyens et dotations des communes ne va pas permettre une meilleure équité dans les années qui viennent sauf réactions en masse de ces élus. Par ailleurs, les exigences en termes de sécurisation des bâtiments, en matière de connexion aux réseaux, aux offres de service ne font qu'amplifier les écarts.

*En 2019, le coût d'un élève primaire était estimé à environ 6 300€
La France a consacré 150 milliards d'euros à l'enseignement, soit 7% de son PIB, réparti ainsi : - pour le primaire, 29 % du total, pour le secondaire, 40 % du total, pour l'enseignement supérieur, 21 % du total.*

*L'État prend en charge la plus grande part des dépenses d'éducation : 57,4 %.
Cette somme est allouée, pour environ 75 % à la rémunération du personnel.*

Les autres organismes qui prennent en charge les dépenses en matière d'enseignement et d'éducation sont : -les collectivités locales : 23,5 %, les entreprises : 8,5 % et les ménages : 7,8 %

Mais l'union fait la force !...

Il faut donc aujourd'hui penser l'école autrement. Plutôt que de « panser » notre école rurale avec des « cataplasmes » à durée limitée, il y a urgence à s'unir entre communes et travailler notamment au sein d'un EPCI, à regrouper des écoles en

RPI concentré (regroupement de plusieurs écoles de différentes communes en un seul lieu ou « pôle éducatif » digne de ce nom (avec tous les services périscolaires intégrés).

La convention ruralité signée entre l'Etat et les élus locaux doivent en faciliter la mise en œuvre.*

**Le ministère de l'éducation nationale a proposé aux élus des départements à contexte rural ou de montagne d'engager une démarche contractuelle pluriannuelle d'améliorations qualitatives de l'offre éducative de proximité dans ces territoires (instruction n° 2016-155 du 11 novembre 2016),*

Les expériences citées lors de notre séminaire issues du Jura, de la Haute Saône et de la Saône et Loire peuvent utilement donner des idées et aider à formaliser son propre projet de territoire. Il est à noter qu'en matière de financement, ces élus expérimentés nous ont assurés qu'ils avaient été largement aidés par l'Etat, la Région, le Département et même l'Europe (crédits FEDER) et qu'à terme ils s'en sortaient mieux financièrement : économie d'échelle sur les fluides, en masse salariale, isolation des locaux, amélioration des systèmes de chauffage, etc.....mais aussi que les coûts étaient mieux maîtrisés notamment par le fait qu'ils sont partagés...

La question de la culture est aussi posée par les partenaires de la sphère éducative :

Cette question trouve réponse dans la richesse des ressources locales souvent inexploitées : la nature proche, la forêt, le patrimoine bâti, etc...Vivre en milieu rural, ne signifie pas qu'il y a absence de culture. Bien au contraire, mais il y a souvent besoin de recenser ces ressources pour qu'elles deviennent efficaces. Une médiathèque intégrée dans le pôle éducatif pourra tout à fait faire ce travail de recensement utile au enseignants...

Par ailleurs, les connexions appropriées en matière d'internet pourront compléter agréablement et utilement ces ressources et offrir une fenêtre ouverte sur les expositions et musées du monde entier...

En conclusion :

A partir d'initiatives d'élus locaux, un vrai projet peut voir le jour : un PEDT (Projet Éducatif Territorial) est à inventer. Sur chaque territoire donné. Il doit intégrer l'organisation scolaire, et périscolaire, les transports, respecter les besoins et rythmes des enfants, rassurer les parents, donner satisfaction à l'équipe enseignante et soulager à terme les charges des élus...Enfin, les notions de développement durable peuvent y être très utilement pensées et réalisées...

En décembre 2008, la Cour des Comptes a émis un rapport sur « Les communes et l'école de la République » comprenant une quinzaine de recommandations validant nos constats et nos préconisations.
<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-communes-et-lecole-de-la-republique>

Osons, rêvons ce projet qui offrirait à nos enfants, nos élèves, une école du XXI^{ème} siècle digne de ce nom avec une vie éducative de qualité qui les marquera à vie.

Martine GAUDIN DDEN

Co-Construire

Sur le constat, il apparaît clairement que, de manière générale, il existe une nécessité : celle d'une collaboration et d'une coopération entre toutes les parties concernées par l'école.

Compte-tenu des difficultés des relations entre l'administration de l'Education Nationale et les élus concernés par la gestion des écoles, souvent mis devant le fait accompli, cette collaboration et ces discussions doivent être conduites bien en amont des décisions prises par les responsables de la gestion scolaire. Elles doivent impérativement faire appel à tous les acteurs concernés par l'école.

Le séminaire a révélé un problème récurrent de communication et de dialogue. Il a mis en exergue un besoin profond de discussion avant toute mise en place d'une organisation nouvelle et innovante.

I/ Les acteurs de la coconstruction

La coconstruction peut se définir par la possibilité de rapprocher tous les partenaires concernés par l'avenir de l'école en milieu rural ou semi-urbain dans le but de proposer un système dont l'enfant doit être le centre principal d'intérêt. Les partenaires à réunir sont :

- les enseignants ;
- l'administration de l'Education Nationale ;
- les élus et les collectivités publiques locales ;
- les délégués départementaux de l'Education Nationale ;
- les parents et leurs enfants ;
- les associations locales et les organisations et fédérations de parents d'élèves ;
- les différents intervenants et aidants en école primaire ;
- les acteurs du périscolaire ;
- les entreprises de transports scolaires.

Coconstruire veut dire que tous ces intervenants doivent avoir une structure de dialogue afin de pouvoir rapprocher les idées communes et confronter les espaces d'opposition.

Les enseignants :

Ce sont eux qui remplissent la difficile mission de conduire les enfants vers le statut d'élève, qui seul, leur donnera l'envie de la connaissance et favorisera leur accès à la citoyenneté.

Leur isolement dans les écoles rurales doit être pris en compte.

Trouver des moyens pour inciter ces enseignants à rester assez longtemps sur un

poste pour que leur mission et leur engagement puissent donner tout leur effet doit être une priorité.

Ils ont beaucoup à dire sur leur façon de travailler en groupe ou de vivre l'absence de relations suivies avec leurs collègues. Certains sont certainement capables de travailler dans l'isolement des fonctions et d'autres peuvent être amenés à considérer leur solitude comme un frein à leur épanouissement personnel et professionnel et donc à un bon suivi de leurs élèves.

L'administration de l'Education nationale :

Elle est l'une des principales administrations de l'État, sinon la première en nombre de fonctionnaires employés, sur qui repose une des tâches essentielles de toute société, à savoir la transmission du savoir aux générations futures.

Elle est responsable du contenu des enseignements dispensés dans le réseau des écoles publiques ou du suivi et du respect d'un cursus scolaire déterminé pour les autres acteurs du service obligatoire de l'enseignement.

Liée par des contraintes budgétaires et politiques, cette administration régule chaque année le nombre d'enseignants en poste et celui des classes ouvertes en fonction du nombre d'élèves attendus dans chaque structure locale.

Comme toute administration régaliennne, elle prend ses décisions en fonction de ses propres critères de fonctionnement et de sa propre évaluation des besoins locaux. Certes, elle est très souvent amenée à tenir compte des observations qui lui sont transmises par des relais décentralisés mais les informations qu'elle peut avoir reçues des remontées du terrain semblent n'être qu'un des éléments dans sa prise de décisions.

Il est à noter que récemment, dans le cadre de la tournée « Ambition scolaire » initiée conjointement par la DSDEN et le Conseil Départemental de la Nièvre, la volonté de prise d'informations de terrain auprès des Communautés de Communes et la démarche de contractualisation potentielle vont dans le sens d'une meilleure concertation.

Les élus et les collectivités publiques locales

Les représentants élus des collectivités publiques locales se sentent concernés au premier chef par la pérennité de la présence scolaire au sein des territoires qu'ils administrent au plus près des besoins des populations dont ils sont issus.

Dans le système actuel de l'école publique, les communes financent les besoins matériels des activités scolaires, les locaux et les fournitures. Chaque maire d'une commune sur laquelle est implanté un établissement d'enseignement est très attaché à la présence durable de cette structure et considère que sa présence est un point central de l'attractivité de leur territoire.

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale

Nommés en Conseil Départemental de l'Education Nationale, et participant activement à la vie scolaire en siégeant dans les conseils d'école, les délégués ont une connaissance approfondie du réseau des écoles. Ils sont une force de proposition et de coordination dont la présence au sein d'une structure de réflexion sur l'avenir de l'école rurale est génératrice de constats fiables et objectifs voire d'idées novatrices.

Les parents et leurs enfants

Compte tenu de l'évolution de la société et du contexte global de très grande concurrence qui en est devenu actuellement le moteur, les parents sont confrontés, à une exigence de formation qu'ils pressentent essentielle pour l'avenir de leurs enfants.

L'accès au savoir via des nouvelles technologies de plus en plus sophistiquées renforce leur exigence d'un enseignement de qualité permettant à chacun de se projeter au mieux de ses capacités dans un avenir au contour incertain. Chacun sent bien que l'école vit actuellement des changements profonds dans ses modalités de transmission du savoir et les parents, comme les enfants, font preuve d'impatience dans leur perception de la réalité scolaire. Ce qui explique parfois les difficultés pour les acteurs locaux de l'enseignement à gérer une population d'élèves et de parents trop souvent déstabilisés et présentant une hétérogénéité sociale et culturelle certaine.

D'autant plus que le transport des enfants vers l'école devra certainement à terme inclure une participation des parents plus importante qu'à l'heure actuelle...

Les différents intervenants et aidants en école primaire

Dans le cadre des activités strictement scolaires, interviennent un certain nombre de personnes qui permettent aux enseignants de poursuivre leur mission. Celles-ci prennent en charge les élèves en difficulté : retard scolaire, handicap pérenne ou provisoire, problème d'inclusion dans le groupe social de l'école prise dans sa globalité.

Tous ces intervenants ont une mission qui reste à discuter et à remodeler dans le cadre d'une redéfinition de ce que doit être l'école en milieu rural. En effet, la dispersion géographique de leurs implantations et des lieux d'intervention au plus près des besoins des enseignants et des élèves pose la question des modalités pratiques de leurs missions.

Les acteurs du périscolaire

Autour de l'école au sens strict, se rattachent des activités sans lesquelles elle ne pourrait pas fonctionner : la restauration, l'aide aux devoirs, la garderie, les activités du

centre social local. Toute modification de l'organisation de l'école rurale entraîne une réorganisation en profondeur des interventions des acteurs de ces pôles d'activités.

Par ailleurs, la suppression des temps d'activités périscolaires, qui devaient permettre d'élargir l'horizon éducatif des enfants, a entravé une dynamique locale génératrice de bien-être de populations rurales déjà largement exclues des activités structurant la société française actuelle.

Les entreprises de transports scolaires

Compte tenu d'un constat de situation actuelle d'un habitat dispersé avec un éparpillement des écoles, il n'est pas possible de faire l'économie d'une réflexion sur l'efficacité de l'organisation des transports scolaires. Que les écoles soient dispersées ou regroupées, le transport scolaire est une composante incontournable de toute réorganisation des activités d'enseignement et les entreprises du secteur doivent être conviées à discuter de nouvelles offres de prestations. D'autant plus que les parents devraient pouvoir être appelés à participer à ces nouvelles offres de transport dans des conditions qui seront à définir en commun.

Comme suite au recensement, à compléter éventuellement, des acteurs de la coconstruction de la future école en milieu rural ou semi urbain, il est possible de présenter un schéma de propositions permettant de fixer des orientations visant une autre organisation des écoles des territoires de faible densité de population.

II/ Les modalités de la coconstruction

Les institutions et les structures ayant pouvoir de décision

Les discussions sur des propositions de réorganisation de l'école rurale font intervenir en premier lieu les institutions qui détiennent la maîtrise des moyens financiers et humains en matière d'enseignement, c'est à dire, l'État et les collectivités locales.

Une action volontariste des élus, limitée par les difficultés économiques de certains territoires, apparaît nécessaire pour attirer des enseignants et des parents en créant et pérennisant un environnement social favorable. Il faut également retenir qu'entre 30 et 40 professeurs stagiaires entrent dans le département de la Nièvre chaque année et qu'ils résistent très difficilement à l'isolement social et géographique.

Au niveau des collectivités publiques locales, il reste à discuter et à déterminer quel est le meilleur échelon de gestion de l'ensemble du secteur scolaire. Si celui de la commune est pérennisé, il faut mettre en place une organisation qui permette à une école isolée et aux enseignants (souvent, il est seul) qui y sont rattachés de fonctionner dans des conditions les plus proches d'une structure plus regroupée.

Le choix de cet échelon semble difficile à tenir tant les moyens financiers alloués aux communes se raréfient au fil des années...

Au surplus, il est largement admis que le travail en équipe, lorsqu'on est confronté à un domaine aussi riche intellectuellement et matériellement que l'éducation des enfants, prend largement le pas sur toute activité de même nature exercée de manière isolée.

Il est patent que l'attention portée aux élèves est devenue difficile et demande donc plus de mutualisation des acteurs de l'éducation.

La formation de l'ensemble de ces acteurs doit être repensée pour une meilleure présence auprès d'élèves de plus en plus déstabilisés et présentant une hétérogénéité de plus en plus marquée.

Ainsi, l'intercommunalité devrait pouvoir devenir, en matière scolaire, un échelon administratif et politique à retenir afin que cette structure de gestion des territoires apparaisse comme l'interface la plus appropriée entre l'administration, les élus, les enseignants, les parents et de manière générale entre tous les participants à la mission de l'enseignement.

Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, les populations rurales et semi urbaines sont très attachées aux petites cités et à la vie à la campagne. Cet attachement est d'autant plus manifeste que la commune présente un petit nombre d'habitants, inférieur par exemple à 500, et ce, malgré la très petite densité de services publics de proximité.

Vivre en milieu rural, en raison de la raréfaction des moyens financiers, va devenir de plus en plus difficile. Comment soutenir la comparaison pour les campagnes quand les services publics, les lieux de la vie sociale ne se trouvent plus que dans les métropoles urbaines ?

Cependant, l'école conserve malgré tout son pouvoir d'attraction envers des populations plutôt jeunes présentant un certain dynamisme et que les élus locaux s'attachent à attirer et à fixer malgré un potentiel d'emploi plutôt défavorisé.

C'est pourquoi, plusieurs projets de pôles éducatifs ou RPI concentrés, peuvent voir le jour sur le territoire d'un même EPCI (exemple : La petite montagne dans le Jura)

Les intervenants directs et indirects du secteur scolaire rural

Dans la réflexion engagée sur les propositions de réorganisation de l'école en milieu rural, il faut faire participer toutes les structures pouvant générer de nouvelles facilités du vivre ensemble dans des territoires à reconquérir.

Par exemple, s'agissant du transport scolaire, il ne paraît pas possible de faire l'impasse sur de nouvelles modalités de liaisons entre le domicile et des établissements centralisés.

Ainsi, les parents, sous couvert d'une aide financière, devraient pouvoir participer au transport des élèves aux côtés des entreprises spécialisées. Les parcours de ramassage seraient ainsi modifiés pour éviter une dispersion des moyens et un

allongement du transport collectif des enfants.

Compte tenu de l'habitat naturellement dispersé, il est nécessaire de faciliter la sociabilisation des habitants par des actions en profondeur en direction des parents d'élèves afin de fluidifier les liaisons avec les acteurs de l'enseignement. Il paraît souhaitable de mettre en place des espaces dédiés alliant espaces scolaires et périscolaires.

Dans cette optique, la ville-centre devrait pouvoir offrir plus de services en direction des petites structures où l'inquiétude des parents est de plus en plus manifeste sur les actions éducatives hors école. Notamment, la fin des temps d'activités périscolaires a signé un retour à une certaine apathie et cette suppression exige d'inventer une nouvelle dynamique locale.

En forme de conclusion, le statut-quo pour notre école rurale ne peut plus durer ! Tous les acteurs concernés doivent se mettre autour de la table pour élaborer une programmation conjointe des actions éducatives pour les 10 à 15 années à venir.

L'émergence d'un groupe de collaboration participative d'acteurs locaux, dont le niveau territorial reste à déterminer, pourrait être la première pierre de cette reconquête du milieu rural.

Jean-Pierre MARASI - DDEN

La question des transports scolaires

Depuis le 1^{er} septembre 2018, la compétence « transports scolaires » est passée du département à la région (loi NOTRe).

La région Bourgogne Franche-Comté a fait le choix de prendre entièrement à sa charge le coût et l'organisation de ce service à la population dans l'objectif d'un soutien au pouvoir d'achat des familles.

Le coût d'un élève du primaire transporté en Bourgogne est d'environ 1000 € à l'année et de l'ordre de 1200 € dans la Nièvre compte-tenu de la complexité des circuits. Il est bon de rappeler aux familles l'effort consenti par la région Bourgogne Franche Comté (BFC) car ce service gratuit n'existe pas dans toutes les régions. Par exemple, il est de 25 € en Centre Val de Loire pour les frais de dossier, jusqu'à 110 € en Normandie et même jusqu'à 170 € dans le Rhône...

La nouvelle organisation inclut un système de badge à chaque montée dans le car pour les élèves avec géolocalisation, ce qui renforce l'aspect sécurité des enfants pris en charge.

Des difficultés dans la mise en place de ces transports scolaires...

La gestion par appel d'offres montre ses limites : certains circuits ont du mal à trouver preneur soit du fait de l'éloignement de l'entreprise autocariste, soit de la non compatibilité entre les besoins recensés et des bus trop grands pour nos routes de campagne.

La FNTV (Fédération Nationale des transports de voyageurs) signale par ailleurs qu'il manque actuellement 6000 conducteurs scolaires. Un vrai problème pour une gestion quotidienne de qualité...

A cette rentrée 2019 dans la Nièvre, quelques difficultés ont été repérées dans la mise en place de cette nouvelle organisation (*voir JDC du 2/10/19*). La distance minimum de prise en charge école-domicile de 2 km, réduite à 1km pour les RPI, est quelquefois contestée. La difficulté à gérer au cas par cas est soulignée par les élus locaux, l'éloignement du lieu de décision rend la négociation plus difficile. L'absence d'accompagnant dans certains bus scolaires est un problème récurrent souligné par les parents notamment en cas de changement de conducteur. Ceux-ci ne connaissent pas les enfants et peuvent les laisser partir avec n'importe quel adulte (absence de continuité de la responsabilité).

Un service à la population :

Est-il nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'un service offert aux familles des écoliers et non pas une obligation ? Le fait que les transports soient entièrement gratuits est apprécié des familles.

Cependant, l'allongement en temps de transport au-delà de 30 minutes n'est pas supportable pour de jeunes enfants dont la journée scolaire est déjà suffisamment longue ! Par exemple les enfants pris en charge les premiers le matin sont les derniers rentrés chez eux le soir, ce qui augmente leur amplitude de temps contraint. D'autre part les besoins des familles ne sont pas entendus ou examinés, comme la possibilité de confier l'enfant le soir à une nourrice ou sur le lieu de travail d'un parent.

Il serait bienvenu de revenir sur le terrain pour prendre en considération quelques situations problématiques et pourquoi pas, imaginer d'autres solutions de transport.

L'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) est une association agréée nationalement pour venir en aide aux élus locaux. Cette association est très peu connue et sous utilisée dans la Nièvre (*cf/ synthèse rapport départemental des visites d'école des DDEN 58*).

Il est à noter que la Région n'assure pas le transport des élèves scolarisés au sein de l'agglomération de Nevers (compétence agglomération), ni des élèves en situation de handicap. Ceux-ci bénéficient d'un transport individualisé à la charge du Conseil Départemental de la Nièvre.

Innovations ?...

Dans le cas d'un pôle éducatif (ou RPI concentré), les transports scolaires peuvent très bien être organisés « **en étoile** » avec aller-retour du bourg centre aux bourgs villages de résidence. Ce système a le mérite d'une économie substantielle en temps et en coût. A charge pour les familles d'organiser les derniers kilomètres (à pied, en vélo, en ci-voiturage familial, etc.). Cette organisation, permet de conserver une animation au sein des villages (anciennes écoles transformées en garderies ponctuelles) et la rencontre des parents, souvent isolés chez eux à attendre que le bus scolaire passe...

Pour ce faire la concertation nécessaire entre élus et parents doit déboucher sur un projet et une contractualisation entre les différents acteurs.

Enfin, l'organisation des « pedibus » (ex : projet Mérignac, inscrit à l'Agenda 21) est à transposer en campagne. Pourquoi ne pas organiser **des circuits « pedibus » ou « s'Coolbus »** en milieu rural (<https://www.youtube.com/watch?v=gYVNxOYbe-0>), avec un accompagnant adulte. Ceux-ci auraient le mérite de faire pratiquer une activité physique régulière aux enfants, garantie d'une bonne santé !

Rappelons qu' au classement de la pratique sportive en milieu scolaire, réalisé par l'OMS, Organisation Mondiale de la Santé, la France se traîne à la 119^{ème} place sur 146 pays étudiés.

Un indice d'éloignement ?

Lors du dernier congrès des maires ruraux à Eppe-Sauvage dans les Hauts de France, le Premier Ministre a présenté « 173 mesures pour nos campagnes ». Parmi les mesures annoncées, certaines devraient voir le jour comme le permis à 1 € pour les jeunes ruraux, une allocation spécifique à l'Éducation Nationale (indice d'éloignement) pour des établissements scolaires isolés, ainsi que l'incitation à ouvrir les transports scolaires à d'autres usagers... Cette dernière mesure serait une garantie de pérennisation des circuits et un plus en terme de mixité intergénérationnelle.

La majorité des élus locaux que nous avons interviewés, nous ont expliqué que l'organisation des transports scolaires était fondamentale dans le processus de regroupement. Plutôt que d'avoir une cinquantaine, voire plus de véhicules qui viennent déposer un ou deux élèves, créant un encombrement dangereux à l'entrée et à la sortie des écoles, le transport en commun est à privilégier pour des raisons de sécurité et de sérénité évidentes. Par ailleurs, le choix des transports en commun n'est plus à démontrer en matière de développement durable...

D'autres élus ont pris la décision de reprendre la main afin d'avoir un seul décideur. C'est le cas à Saint-Christophe en Brionnais qui a repris la compétence « transports scolaires » et créé ses propres circuits avec ses mini-bus et son personnel. Et le Territoire de Belfort a gardé la compétence « transports scolaires ».

Ces particularités nous montrent que tout est possible quand les élus locaux décident de l'organiser.

En savoir + : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transport-scolaire-nievre>

Martine GAUDIN - DDEN

Un parcours à embûches...

Synthèse des témoignages auprès d'une centaine de jeunes nivernais

Jeunes scolarisés en Lycée professionnel ou général et technologique :

Ils ont effectué des parcours classiques dans les écoles communales rurales et collèges locaux et ont poursuivi leurs études au lycée professionnel à Château-Chinon ou dans un lycée de la Nièvre à Decize, Clamecy ou Cosne.

Ils ne manifestent pas de réelles inquiétudes quant à leur orientation, ni leur avenir. Ils nous disent avoir une projection professionnelle (choix d'un métier ou d'un lycée précis), projection beaucoup plus large pour les lycéens de Lycée d'Enseignement Général et Technologique.

Ils ont reçu peu voire pas du tout d'aide à l'orientation (1 aide /10 et 1 seul a consulté le site de l'Onisep). Ils souhaitent tous rencontrer des professionnels dans la voie choisie.

Un jeune collégien de Saint-Saulge nous répond qu'il n'a pas de projet d'orientation et que tout est trop loin après BAC...

Une lycéenne de l'Espérance à Nevers qui a été conseillée, nous dit qu'elle choisit une formation dans le domaine de la petite enfance et qu'elle souhaite rester en milieu rural, et plus précisément travailler dans une école maternelle de proximité...

En fonction de la situation géographique de ces jeunes dans le département, les choix vont de limités à très ouverts.

Nous nous interrogeons sur le peu d'accompagnement de ces jeunes ruraux dans leur choix d'études et de métiers. Ils ne trouvent pas auprès de leurs encadrants « un éventail des possibles ».

Nous proposons que l'institution réfléchisse à une meilleure connaissance des mondes professionnels pour les enseignants (stages obligatoires en entreprise en formation professionnelle continue et un accompagnement dans la durée, du jeune dans son parcours choisi).

Jeunes de l'association « de la Nièvre aux grandes écoles » :

Tous ces jeunes sont étudiants et fréquentent des écoles supérieures : Icam Paris Sénart, ESCP Business school, école nationale vétérinaire d'Alfort, Agro ParisTech, École d'ingénieurs aéronautique de Laval, Sciences-Po, étudiante en licence de LEA anglais-japonais à la faculté d'Aix- Marseille, etc.)

Ils ont fréquenté les lycées de Clamecy, Decize, Nevers et avaient tous un projet

d'orientation pour lequel ils ont été aidé à 50 %. La plupart ont su trouver l'aide nécessaire.

Ceux qui disent avoir eu des difficultés évoquent : méconnaissance de la part des enseignants des parcours du supérieur, méconnaissance des acquis nécessaires aux formations choisies, notamment parcours classes prépa, méconnaissance de l'environnement, décalage avec leur vécu lycéen, absence d'information pragmatique, absence d'accompagnement... Un jeune originaire de la Grande Pâture à Nevers nous dit que ce sont les raisons importantes du manque d'ambition de jeunes qui s'auto-censurent et qui à terme abandonnent leur projet vers ces voies prestigieuses.

Les autres difficultés rencontrées par ces jeunes étudiants sont : budget serré, modicité des bourses, problème du logement onéreux, difficultés émotionnelles liées au facteur psychologique important (séparation, dépaysement...),

Si on note beaucoup de volontarisme de la part de ces jeunes, et pas d'angoisse quant à leur avenir, ils notent néanmoins qu'ils auraient souhaité bénéficier d'une aide d'un professionnel du secteur concerné afin de nouer une relation d'aide-conseil plus pérenne.

Ils sont nettement demandeurs d'un tutorat effectué par un pair dans la durée.

NB : Cette synthèse ne prétend pas être représentative ni de l'ensemble des lycéens de la Nièvre ni du travail effectué dans les établissements du département en matière d'orientation. Il s'agit d'un ressenti d'une cohorte, qu'il ne faut ni nier, ni minimiser et qui n'a pas bénéficié des toutes récentes dispositions...

La vision du parcours d'un jeune est extrêmement difficile à cerner globalement. Les difficultés à affronter sont tellement variées qu'il est compliqué de tout synthétiser.

Le jeune, sa vie personnelle, ses compétences, ses capacités intellectuelles, son parcours scolaire... sont autant de facteurs à prendre en compte en plus de sa condition sociale, celle de ses parents, l'offre culturelle de sa région, les lieux de son éducation ou enfin l'information distillée à sa famille depuis le début de sa scolarité.

Dans nos zones rurales « délaissées », il y a le sentiment que les territoires très urbanisés bénéficient des meilleures formations, des meilleurs services publics, tout cela au détriment des autres territoires... en réalité, les difficultés sont d'un autre ordre.

Les difficultés repérées par les professionnels de l'éducation sont de plusieurs natures : auto censure et manque de confiance en soi, fragilités psychologiques de l'adolescence et du jeune adulte, fragilités économiques et situations familiales complexes, absence de réseaux locaux mobilisateurs, absence de référents autre que la famille, difficultés de communication, difficultés d'information et de mise en lien avec la réalité, difficultés de déplacements et d'hébergements pour les jeunes qui ne sont pas autonomes, enfin manque de suivi du parcours du jeune. Dans le

dossier scolaire il n'existe à l'heure actuelle que la liste des différents établissements fréquentés, le parcours hors Éducation Nationale, qui peut constituer un capital d'autres savoirs ou savoirs-faire, n'est pas valorisé.

De l'importance de l'information...

Une première étape d'information de la maternelle au lycée s'accroît au moment des études universitaires ou du choix d'études plus courtes.

Plusieurs axes apparaissent sur l'inégalité d'accès aux sources d'information. Cette information sur les différentes possibilités d'études et tracés scolaires est particulièrement diverse selon les établissements scolaires, les conseillers d'orientation, les professeurs qui reconnaissent eux mêmes être sous informés des options, des différentes voies, des établissements d'accueil, des diplômes, des métiers correspondant aux choix des élèves...

Que de brochures ont été distribuées en vain ! L'information ne vaut que s'il y a un accompagnement humain personnalisé, exemples de carrières vécues, modèles transposables...et qu'il y ait aussi simulation de parcours et invitation à tracer son propre chemin...En ce sens, « La nuit de l'orientation » organisée par la CCI de la Nièvre, ou le « Salon de l'apprentissage et de l'alternance » organisé chaque année au Centre des expositions à Nevers est d'une réelle utilité. Mais qui profite de ce salon ou plutôt qui n'en profite pas encore ? Les sources d'information existent mais ne sont pas toujours d'accès facile pour toutes les familles.

Les expressions « labyrinthe », « parcours du combattant », sont souvent employées aussi bien par les enseignants, les élèves que par les parents. L'orientation au niveau du collège est souvent une énigme pour les parents. Les choix de filières les plus adaptées, leur évolution ainsi que le débouché concret sur les différentes professions restent extrêmement compliqués, au regard d'une évolution sensible des métiers, de la disparition de certains et l'apparition de nouveaux métiers peu connus du grand public...Enfin, les envies et souhaits du jeune ne sont pas toujours pris en compte par les adultes et le système d'affectation. Ces jeunes ont souvent des idées de ce qu'ils ont envie de faire mais la difficulté réside plus dans la concrétisation en termes de parcours d'études. La situation sociale et les décisions des familles sont parfois aussi des obstacles à la réalisation des projets des jeunes.

Récemment un bus affrété par la région Bourgogne-Franche-Comté est venu à la rencontre des lycéens de Nevers, dans le but de promouvoir la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, action visant à lutter contre ce phénomène d'autocensure et de permettre aux jeunes de nos territoires éloignés des capitales régionales de se projeter dans des parcours possibles les menant dans de grandes écoles d'ingénieurs...

En réaction aux témoignages des jeunes lycéens ou étudiants ayant déjà entamé un parcours d'étude et de professionnalisation, **Mme DUCREUX IEN-IO** tient à préciser que :

- Elle collabore actuellement dans le cadre de la convention territoire d'industrie à mettre en place une opération de découverte des métiers de l'industrie pour les collégiens,
- Les changements sont en cours dans les collèges, grâce notamment à l'évolution de la réglementation (36 h doivent être consacrées à l'accompagnement à l'orientation en classe de 3^{ème} et 12h en classe de 4^{ème}).
- Le Salon de l'orientation, comme la Nuit de l'orientation, sont autant d'évènements que la DSDEN organise avec les proviseurs ou auquel la DSDEN collabore (Nuit de l'orientation), avec le soutien financier des collectivités, et ces évènements montrent que le département est résolument engagé sur ce sujet.
- le département expérimente, grâce au TEchnicentre, les "job in live", qui permettent aux lycéens en direct, via la chaîne Youtube, de découvrir les métiers du TEchnicentre de la SNCF en direct...

Dont acte !

Vous avez dit Projet ?

La notion de projet personnel doit sous-tendre tout ce qui concerne le jeune. Un projet se mûrit au sein de la famille, de l'école, de la classe, des amis et référents adultes en général. Pour certains lycéens, la réflexion avance rapidement mais pour d'autres il faut du temps car le milieu familial n'est pas en mesure d'apporter l'accompagnement nécessaire. Cette réflexion n'apparaît pas comme une priorité et les parents sont souvent attentistes... « Passe ton BAC d'abord et on verra après !... »

Les stages pratiqués lors de la classe de 4^{ème} devraient être mieux ciblés selon le choix de l'enfant et non selon les « possibilités » d'accueil proposées dans la ville.

D'autres permissions de stages devraient être possible au cours de la scolarité pour aider le jeune à mieux cerner son idée, son envie...

Il est à noter que bien souvent les jeunes de milieux sociaux plus défavorisés ont bien du mal à s'imaginer dans ce qu'ils rêvent de réaliser. S'autoriser à... s'essayer à... se lancer dans quelque chose...ne peut parfois se faire que grâce à des coups de pouce du destin, des rencontres fortuites et bienfaitrices, des opportunités, du hasard quelquefois ! Que d'exemples et de récits nous racontent ces chemins de vie !

Une clé : l'accompagnement...

La difficulté réside dans l'accompagnement. S'il est guidé, suivi, le jeune va se

déterminer, se responsabiliser et se projeter dans un avenir. Plus de moyens doivent être mis en œuvre pour encadrer ces jeunes qui ne se projettent pas, soit par ignorance, soit par renoncement ou manque d'ambition.

Face à cette réalité, la complémentarité Education Nationale- Éducation Populaire doit prendre tout son sens...

De nouvelles associations ont vu le jour et ont comblé ces manques, ces creux, ces vides...

L'association « **Chemins d'Avenir** »* dont l'objectif est de révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique, se propose de « mentorer » les jeunes des zones rurales et des villes petites et moyennes indépendamment de résultats scolaires ou de critères sociaux. Mise en place par Salomé BERLIOUX* et Erkki MAILLARD, elle a récemment contractualisé avec les Services Départementaux de l'Éducation Nationale ce qui est une très bonne nouvelle dans ce paysage éducatif.

* Lien : <https://www.cheminsdavenir.fr>

Livre de Salomé Berlioux et Erkki Maillard : « *Les Invisibles de la République* »(Comment on sacrifie la jeunesse de la France périphérique » chez Robert Laffont.

La toute récente association « **De la Nièvre aux Grandes Ecoles** » dite DNGE qui a pour objectif « L'égalité des chances et le développement du territoire », remplit également cette mission de rencontres-accompagnement, en mettant en présence et en tutorat bienveillant un jeune étudiant avec un jeune lycéen afin de l'aider à appréhender toutes les ficelles du parcours. Le travail en duo entre pairs est une garantie de dialogue, de compréhension et de réponse adaptée.

lien : <https://www.dnge58.fr> et www.facebook.com/delanievreauxgrandesecoles

Ne pas renoncer...

L'assignation à résidence n'est pas le moindre des obstacles rencontrés par ces jeunes : pas de transport en commun, ou lorsqu'ils existent des temps de parcours décourageants, et des charges inégales pour les familles...

Ce renoncement est souvent lié à la résidence dans des territoires enclavés, induisant des choix par défaut ou de proximité. Il faut donc développer des formes d'aide à ces jeunes issus de la diversité, ethnique, géographique, sociale. Ces aides doivent pouvoir être accessibles à n'importe quel jeune quel que soit son lieu de résidence dans la Nièvre pour utiliser tous les services de l'Education nationale en matière d'aide à l'orientation.

Pour cela la mobilité doit être prise en compte. Les transports devraient être gratuits pour le déplacement vers les lycées et les internats.

Une tentative de mutualisation des services de transport est engagée par la région BFC.

Malgré tout, le réseau des transports est encore à améliorer pour un véritable désenclavement des campagnes car le temps mis pour accéder aux lieux d'étude est souvent considérable et rédhibitoire. Le conseil régional y travaille et souhaitons qu'il aille dans le sens d'une amélioration. Le ticket unique à 1,50 € pour les « cars Mobigo » est déjà un net progrès...

Bouger, aller voir ailleurs...

On le sait, les jeunes qui n'auront pas eu la chance de bouger, de visiter, d'investir un nouveau territoire, auront cette difficulté supplémentaire à aller de l'avant...et transformeront celle-ci en difficulté d'adaptation. Passer « de la campagne à la ville » est un processus éducatif qu'il convient de travailler dès le plus jeune âge, dans la famille et à l'école.

Les classes de découverte sont aussi des temps et des lieux où l'on apprend à devenir grand, à devenir autonome. On peut regretter que celles-ci soient de moins en moins organisées faute de moyens, ou faute de conviction des familles...

Par ailleurs, donnons à nos jeunes la possibilité de passer une ou deux années dans une autre école, un autre collège, un autre lycée, un autre établissement supérieur, que celui auquel il est théoriquement destiné. Pourquoi ne pas faire de cette possibilité un objectif d'éducation en terme de mobilité et d'adaptabilité...une idée à creuser ?

Erasmus existe bien ! Pourquoi ne pas généraliser cette possibilité d'aller voir ailleurs, et grâce aux internats d'aller vivre et étudier sur un autre territoire ?

Enfin, certains jeunes ressentent le besoin de faire une pause ou de s'octroyer une sorte « d'année sabbatique » dans leurs études, notamment après le BAC pour pouvoir mieux se déterminer. Un service civique peut utilement permettre d'effectuer cet auto-bilan tout en exerçant une activité au service de la nation. Dans la majorité des exemples de services civiques, les jeunes ont expérimenté favorablement ce moment pour tester une envie, une voie professionnelle, mais aussi pour approfondir leur projet d'avenir aux côtés d'adultes, tuteurs bienveillants.

En résumé, il est important de vaincre les idées reçues et pour chaque jeune, d'être capable de saisir les opportunités.

Catherine GUILLEMOT - DDEN
Martine GAUDIN - DDEN

La place du périscolaire

Si depuis plusieurs décennies, les chronobiologistes nous ont alertés sur la nécessité de travailler la cohérence des temps de l'enfant, nous constatons malheureusement l'échec de la concertation partenariale sur le sujet. Chacune des parties, parents, enseignants, élus locaux, représentants professionnels du tourisme, etc., s'appuyant, soit sur les us et coutumes, soit sur des revendications catégorielles, ont fait échouer ce qui aurait dû émerger au plan local, un véritable Projet ÉDucatif Territorial (PEDT), qui prendrait en compte les besoins des enfants et les offres d'accueil de qualité pour leurs différents temps extra-scolaires.

L'abandon du projet 4 jour 1/2 avec un temps spécifique pour les activités périscolaires en est une flagrante démonstration. Certes, les raisons de cet abandon sont nombreuses comme l'emploi du temps des enseignants, l'insuffisance de qualité des activités proposées, le morcellement du temps des intervenants, leurs absences ne garantissant pas la qualité de cette intervention, le problème de transport se surajoutant au temps scolaire...

Nous regrettons qu'un véritable bilan qualitatif de la mise en place des Nouvelles activités péri-scolaires (NAP) n'ait pas été réalisé...

Certaines difficultés auraient pu trouver solution avec le temps et la réelle concertation entre partenaires.

Les élèves, eux-mêmes y avaient trouvé intérêt : la plupart des enfants appréciaient ce temps de vécu extrascolaire avec leurs pairs : temps de détente, de découverte et de vécu autre que celui de la classe... Mais a-t-on seulement pensé à demander l'avis des principaux intéressés ? Non...

Qu'est ce qu'un PEDT ?

Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Une circulaire précise les objectifs et les modalités d'élaboration d'un projet éducatif territorial, et facilite la coopération entre les collectivités territoriales engagées dans cette démarche de projet et les services de l'État chargés de l'accompagner jusqu'à sa contractualisation. Le financement du PEDT est réalisé par les collectivités locales, la Caisse d'Allocations Familiales, les centres sociaux notamment.

Fiche MEN :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/12/50/2/2013_projetEducatifTerritorial_245502.pdf

Dans le cadre de la consultation des conseils d'école sur l'organisation des activités

périscolaires, en application de l'article D. 411- 2 du code de l'éducation, ceux-ci sont associés à la réflexion sur l'élaboration des PEDT.

La construction du projet éducatif territorial suppose au préalable :

- de délimiter un périmètre d'action cohérent : la commune ou l'EPCI compétent ou un territoire plus large intéressant plusieurs collectivités territoriales,
- d'identifier les besoins, notamment en fonction des caractéristiques du public scolaire : voir, ci-dessous, les éléments du cahier des charges.
- de définir les grandes priorités communes aux différents partenaires en matière d'éducation,
- d'analyser les principales ressources du territoire concerné : inventaire de l'offre locale d'activités dans les champs culturels, artistique, sportif, etc..

voir : Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au BO n° 12 du 21 mars 2013

Les objectifs généraux doivent être partagés, les moyens doivent être à la hauteur...

Une intervention de qualité est une demande récurrente de la part des parents.

Elle fait référence également à la nécessaire fluidité garantissant la tranquillité des parents au travail. Pour une bonne prise en charge globale, avoir un personnel pour accompagner les enfants d'une activité à l'autre, travailler sur les passerelles entre les différentes structures ou intervenants. Cela nécessite l'élaboration de conventions spécifiques pour le transfert de responsabilité.

Nécessité d'associer les partenaires éducatifs locaux du périscolaire...

L'état local des lieux permettra de recenser les associations sur lesquelles s'appuyer : le centre social- partenaire idéal pour cette cohérence, l'USEP, les associations sportives et culturelles locales, peuvent mieux que tout autre apporter cette cohérence des temps et de la prise en charge d'un élève, d'un enfant.

Le PEDT est un outil incontournable à l'échelle du territoire choisi pour le projet. Ça peut-être le territoire du collège.

Concertation régulière des intervenants dans le cadre de la gestion d'un PEDT de qualité

Un comité de pilotage réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du projet éducatif territorial.

Il est tout à fait possible de transformer ce comité de pilotage en structure de gestion et de suivi du projet...

En conclusion, s'il n'existe ni le PEDT ni les structures d'accueil nécessaires, il y a une contrainte pour les familles d'organiser ces temps d'accueil. Dans nos zones rurales, les parents font des trajets importants pour aller travailler. Si nous voulons conserver cette population au plan local, il est urgent de penser structures d'accueil, PEDT voire Maison de la petite enfance, comme certaines communes les ont déjà créées.

Martine GAUDIN - DDEN

Contractualiser : qui ? quand ? Comment ?

Si la question du processus reste complexe, il est évident qu'il est important d'anticiper les évolutions prochaines, sans rester dans l'attentisme, tant nos territoires sont fragilisés par la situation économique et démographique.

C'est un projet qui demande du temps, beaucoup de temps. Il faut s'y engager résolument.

Qui ?

Ceux qui paraissent les mieux placés pour l'engager ce sont les élus locaux !

Elus d'un territoire organisé en RPI quand il en existe un, et d'autres élus locaux pour faire ensemble un constat partagé sur l'offre éducative locale, ses forces et faiblesses.

Dans un premier temps les élus entre eux, histoire de mesurer les besoins scolaires du secteur, d'en débattre et définir le cadre du projet. Qu'est-ce qu'on souhaite ? Qu'est-ce qu'on est prêt à investir ? Qu'est-ce qu'on est prêt à abandonner ? Faisons confiance aux élus pour être réactifs et inventifs face aux problèmes existants ou à venir en matière d'éducation. Le groupe d'élus engagés dans l'élaboration de ce projet permettra entre autres de déterminer le territoire du projet et d'en délimiter les contours.

Très vite, il faudra associer les professionnels de l'Education : en premier lieu les directeurs d'école, le principal du collège du secteur et les DDEN locaux qui pourront autant que nécessaire jouer leur rôle de médiateur au service de l'école publique...

Les parents d'élèves doivent être associés, de façon à ce que toutes les questions de restauration, d'accueil périscolaire, et de transports soient traitées en leur présence, et avec les responsables de ces services.

Enfin, tous les acteurs de la communauté éducative : agents municipaux, animateurs du périscolaire (centre social, maison de quartier, association locale de parents d'élèves, sportives, entreprises de transport etc.) doivent être invités à partager ce projet et à s'investir.

Quand ?

Dès maintenant...

Plus on attend, plus les possibles se réduisent et plus on fragilise l'avenir de l'école...

Il est à noter que les collectivités locales déjà engagées dans la gestion d'un RPI auront plus de facilité à se mettre autour de la table. La dynamique déjà travaillée

pour cette première étape doit faciliter la réflexion pour l'étape suivante c'est à dire envisager l'avenir de leur école et s'engager à voir plus loin et mieux...

Comment ?

Faire un inventaire précis du territoire donné, par exemple :

- qu'offre-t-il en matière d'éducation globale (de la petite enfance au lycée) ?
- quelles sont les structures d'accueil ?
- quelle est l'offre naturelle, culturelle et sportive du territoire, les points d'appui ?
- quelles sont les attentes des partenaires : professeurs, parents, intervenants dans le péri-scolaire et le social ?
- quelle est l'offre médicale et les prises en charge des besoins spécifiques des élèves ?
- ...

Le cadre de gestion et les financements possibles :

Le cadre de gestion sera fixé par décision des élus selon le projet défini : SIVOS, Communauté de communes, Communauté d'agglomération ?

Des financements croisés sont possibles pour les investissements immobiliers: Etat, Europe, Département, Région, CAF, Syndicats et mécènes divers, etc. laissant un reste à charge supportable pour les communes engagées.

Dernièrement, dans les réunions de la « Tournée ambition scolaire », les services de la Préfecture de la Nièvre ont confirmé ces possibilités de financements.

Les postes d'enseignants eux, restent de la responsabilité des services de l'éducation Nationale. Le maintien de ceux-ci peut être négocié sur plusieurs années dans le cas d'un véritable projet de réorganisation de l'école rurale (cf : convention Nièvre).

L'instance de délibération/gestion :

A définir en impliquant l'ensemble des partenaires dans les décisions et le suivi du projet éducatif territorial. Souvent un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS).

Dans les projets de RPI concentrés ou Pôle éducatifs, les élus nous ont indiqués une gestion plus aisée des dépenses de fonctionnement : la mutualisation a permis de réaliser des économies et d'avantage de possibilités en moyens éducatifs donnés aux écoles.

Exemple du RPI concentré de BOULLERET (Cher)

Depuis 1991, les écoles de Boulleret et de Ste-Gemme en Sancerrois étaient rassemblées au sein d'un regroupement pédagogique sur les deux communes.

Ste-Gemme accueillait une classe de cours élémentaire et Boulleret toutes les autres

classes de primaire et les classes de maternelle.

Les locaux de la maternelle étaient en mauvais état, énergivores, et non conformes aux règles d'accessibilité. De plus les enfants devaient s'habiller pour traverser la cour et accéder au restaurant scolaire situé dans un local voisin.

Vers 2012, la municipalité de Boulleret a commencé de réfléchir à un projet de réaménagement du centre bourg avec construction d'une nouvelle école maternelle, d'un nouveau restaurant scolaire, d'une bibliothèque scolaire et d'un plateau multisports extérieur à l'école pour les jeunes du village.

Pour connaître les attentes des futurs utilisateurs, la mairie de Boulleret a engagé une étude de besoins qui a associé élus, enseignants, personnels communaux, association de parents d'élèves...

Cette étude a permis de rédiger un cahier des charges pour désigner, à l'issue d'un concours entre trois bureaux d'architectes, celui qui réaliserait la construction. Le jury composé d'élus et d'enseignants a été particulièrement attentif au volet développement durable du projet présenté, notamment sur l'utilisation de matériaux biosourcés et de matériaux sans composés organo-volatils.

Les travaux ont été réalisés en 2019. Ils ont coûté près de 2,1 millions d'euros HT et ont bénéficié de subventions de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire, du Département du Cher, de la Caisse d'allocations familiales et du Syndicat d'Energie du Cher qui représentent 54% du coût total.

Dans la même période, la Direction départementale des Services de l'Education Nationale du Cher a proposé aux élus des deux communes, dans un souci de cohérence et de qualité de l'enseignement, de faire évoluer le RPI vers un RPI concentré rassemblant sur le seul site de Boulleret toute l'école.

En contrepartie, et compte tenu de la qualité et de l'ambition pédagogique du projet, le Directeur du Cher et la Rectrice d'Académie se sont engagés sur le maintien du nombre de classes pour les trois années à venir et ont accepté, à la demande des maires, un engagement d'accompagnement pour l'enseignement du numérique et la création en milieu rural, à Boulleret, d'une classe type « classe européenne ».

Ce qui a été confirmé en octobre dernier par M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse venu inaugurer la nouvelle école et le RPI.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2020, une classe bilingue ouvrira au RPI Boulleret –Ste-Gemme. *(propos de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, maire de BOULLERET, recueillis par Jean-Pierre MARASI)*

Autres exemples de Projets étudiés au cours du séminaire :

Voir les vidéos proposées (page spécifique)

Groupe « écriture du Livre Blanc »

Conclusion provisoire pour ce Livre blanc

Sous l'effet du numérique les sociétés dans leur ensemble connaissent en ce début du XXI^{ème} siècle, une évolution d'une rapidité inconnue jusqu'à nos jours, et qui ne cessera de s'accroître. Face aux bouleversements sociétaux en général et humains en particuliers entraînés par cette évolution et par le défi de la transition écologique, il est impératif de réfléchir à la construction d'un système éducatif performant qui s'adresse à tous, du moins au plus grand nombre, pour préparer au mieux les jeunes aux mutations qu'ils connaîtront au cours de leur vie.

Malgré la baisse des effectifs scolaires, les élèves des écoles rurales disent apprécier le cadre qu'ils connaissent et dans lequel ils évoluent, même en classe unique. Cependant les satisfactions affichées à l'égard de l'école rurale ne suffisent plus pour faire bénéficier les jeunes ruraux des matériaux, tels que les enseignements et les pratiques artistiques, culturelles et sportives, devenus nécessaires à la poursuite d'études longues. Ces enseignements et ces pratiques qui agissent comme une distinction entre les jeunes ruraux et les jeunes citadins sont devenus clivants, à tel point que les ruraux élèves et parents, notamment les néo-ruraux, revendiquent avec force d'y avoir accès.

Pour contourner la baisse démographique des élèves, satisfaire les demandes dans les domaines culturels, artistiques et sportifs et répondre aux défis du futur, il est fondamental de repenser le maillage territorial de l'école rurale dans le département. Les petites unités se retrouvent parfois, et ce sera de plus en plus fréquent, devant des difficultés voire l'impossibilité de répondre aux exigences variées d'un enseignement de plus en plus complexe et diversifié nécessaire à des choix ouverts pour la poursuite d'études. Les pôles capables de relever ces défis devront, par leur situation territoriale, leur organisation architecturale et spatiale ainsi que leur équipement technique, répondre au consensus né de la concertation de tous les partenaires de l'école. Les élèves devront pouvoir y retrouver les avantages de l'école rurale, autonomie et niveau scolaire, mais aussi des enseignements nouveaux, ainsi que les avantages en matière d'équipements et de financement d'une structure plus complète que l'école communale à classe unique.

Les partenaires doivent prendre le temps nécessaire à la réflexion, car le projet est ambitieux et doit être envisagé sur le long terme pour fixer le niveau administratif de décision pertinent, et pour élaborer le projet d'une école pérenne inscrite dans un cadre durable.

Pour offrir véritablement une scolarité de qualité, il serait judicieux également de sortir du rythme annuel de la carte scolaire.

Certes, les communes rurales qui ont eu la chance de pérenniser leur école, malgré

la baisse de la démographie scolaire des dernières décennies, n'ont pas envie de devoir fermer les bâtiments qui pour la plupart ont été rénovés. On se représente souvent l'école comme le centre de la vie du bourg. De nos jours, et ce sera de plus en plus vrai, l'intérêt à long terme des jeunes élèves n'est peut être plus de rester dans le cadre d'une école rurale à trop faible effectif.

La réflexion pour l'adaptation du système éducatif doit désormais passer de l'école dans ma commune à l'école de ma commune.

L'angoisse du vide ne doit pas empêcher la réalisation de projets éducatifs d'avenir ambitieux et performants. Dans de nombreuses communes, les bâtiments scolaires ont été reconvertis et ouverts à d'autres fonctions qui ont donné vie à d'autres projets valorisants.

Sous l'impulsion de Jules Ferry, entre autres, à la fin du XIX^{ème} siècle les élus de la III^{ème} République ont osé créer l'Ecole républicaine ainsi que les structures nécessaires pour l'accueil des enfants. Ils ont aussi organisé le recrutement et la formation des personnels pour dispenser l'enseignement. Au XXI^{ème} siècle, osons l'inventivité, sortons du schéma traditionnel de l'organisation scolaire pour l'avenir des jeunes.

Groupe « écriture du Livre Blanc »



Remerciements

Les Délégués départementaux de l'Education Nationale de la Nièvre remercient chaleureusement :

Alain LASSUS, Président du Conseil Départemental de la Nièvre ainsi que les services du département qui ont contribué à la réalisation du séminaire du Marault,

Patrice JOLY, Sénateur de la Nièvre, Président de l'association nationale « Nouvelles ruralités »,

Pascale NIQUET-PETIPAS, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale

Eric GIEN, Inspecteur d'Académie adjoint, intervenant et pour ses conseils sur le projet « séminaire ».

Farid HADJAB, Directeur du service « Education et jeunesse » au Conseil Départemental de la Nièvre pour ses conseils et le suivi de projet « séminaire ».

Achille WARNANT, Doctorant en géographie à l'EHESS (Géographie Cités),

Pascal RIBAUD, Animateur du séminaire, Président de la Mission numérique du Pays Nivernais Morvan et son équipe numérique,

Farid HADJAB, Directeur du service Education, jeunesse et enseignement supérieur au Conseil départemental de la Nièvre,

Michelle ZWANG-GRAILLOT, Présidente de la FOL 58 et Didier FUCHS, Directeur général pour l'aide logistique et pour la mise à disposition de leur équipe de la webTV pour les vidéos du séminaire,

Eddy KHALDI, Président de la Fédération nationale des DDEN,

ainsi que tous **les intervenants de la table ronde et des ateliers** du séminaire :

Michel MULOT, Vice-Président du Conseil départemental de la Nièvre

Laurence DUCREUX, inspectrice chargée de l'information et de l'orientation,

Annette GIEN, IEN de la circonscription de Nevers Sud Nivernais1,

Frédérique MATTES, IEN de la circonscription Nivernais-Morvan,

Pascal ARBAULT, Président-gérant de la société DAVI,

Catherine JORGE, Présidente de la FCPE,

Patrick MARMION, Directeur de la mission numérique du Pays Nivernais-Morvan,

Henri VALES, Maire de La Charité sur Loire, principal du collège des Courlis à Nevers,

Catherine FERTRAY, Principale -adjointe du collège des Courlis à Nevers,

Gilles NOEL, maire de Varzy,

Eric GUYOT, Président du PETR Val de Loire, enseignant et syndicaliste,

Pascal THEVENET, Principal du collège de La Machine.

Les élus, DDEN et responsables des services « Education » des collectivités locales de Velesmes (70), Tressilley (70), Arinthod (39), Saint-Christophe en Brionnais (71), Saint-Symphorien des Bois (71) et Varzy (58) pour leur partage d'expériences .

Le groupe « **écriture du Livre Blanc** : Martine GAUDIN, Catherine GUILLEMOT, Jean-Pierre MARASI, Marcel PESCHAIRE et Lionel PIERDON.

Ainsi que toutes **les bénévoles** de l'Union départementale qui ont apporté ponctuellement leur aide à l'animation, au secrétariat, à la mise en place du séminaire...

Glossaire

ANATEEP : Association Nationale des Transports Educatifs de l'Ecole Publique
ARS : Agence régionale de santé
BFC : Bourgogne Franche Comté
BTS : Brevet de Technicien Supérieur
CA : Communauté d'Agglomération;
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CC : Communauté de communes;
CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie
CD 58 : Conseil Départemental de la Nièvre
DASEN:Directeur.trice Académique des Services de l'Education Nationale
DDEN : Délégués Départementaux de l'Education Nationale
DSDEN : Direction des services Départementaux de l'Education Nationale
DEPP : Direction de l'Education, de la Prospective et de la Performance (au Ministère de l'Education Nationale)
DNB : Diplôme National du Brevet
DNGA : association « De la Nièvre aux Grandes écoles »
DRDJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
EHES : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
ESPE : Ecole Supérieure de Professorat et de l'Education
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
ETP : équivalent Temps Plein
FEDER (crédits): Fonds Européen de Développement Régional
FCPE : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
FNTV : Fédération Nationale des Transports de Voyageurs
JDC : Journal du Centre
IEN : Inspecteur. trice de l'Education Nationale
IEN-IO : Inspecteur.trice de l'Information et de l'Orientation
INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education ;
ISAT : Institut supérieur de l'Automobile et des Transports
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
NOTRe (loi) : Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PEDT : Projet Educatif De Territoire
ONISEP : Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions.
PEFS :professeurs des écoles stagiaires
P/E : nombre d'enseignants pour 100 élèves
RASED: Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal
RPIC : Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré
RPID : Regroupement Pédagogique Intercommunal Déconcentré
SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
TAP/NAP : Temps d'Activités Périscolaires/ Nouvelles Activités Périscolaires
USEP : Union Sportive de l'Ecole Primaire

Notes

Notes



« Panser ou repenser l'école dans notre milieu rural et hyper rural », telle était la problématique posée par les DDEN de la Nièvre qui ont décidé d'inviter l'ensemble de leurs partenaires à un séminaire de réflexion. Dépasser les clivages traditionnels, réfléchir ensemble, coopérer, se projeter pour imaginer l'école d'aujourd'hui et demain...

Ce séminaire, temps zéro de la concertation trouve ici, dans ce livre blanc des prolongements à une réflexion plus approfondie, plus engagée...

Puisse ce petit recueil apporter aides et conseils à ceux qui, volontairement et patiemment, se lanceront le défi de construire dans nos territoires, l'école rurale durable...

DDEN 58 - 7 rue du Commandant rivière 58000 NEVERS
dden58@protonmail.com - tél : 03 86 71 83 93 - FB : DDEN58

